RAPPORT D'ACTIVITES 2015

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 71

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT *4*

ACTIVITE FEDERALE *5*

ÉVOLUTION DES VENTES DE CARTES DE PÊCHE depuis 2008 ..... *12*

GRAPHIQUES D'ÉVOLUTION DES COTISATIONS D'AFFILIATION ET VIGNETTE EHGO depuis 2008 ..... *13*

VENTES DE CARTES DE PÊCHE SUR INTERNET *14*

SYNTHESE DES ALEVINAGES REALISES PAR LES AAPPMA ET LA FDAAPPMA *16*

ACTIVITE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT DE LA FEDERATION *17*

PROCÈS-VERBAUX D'INFRACTIONS *18*

TRANSACTIONS AUX PROCES VERBAUX *18*

ACTIVITÉ TECHNIQUE *19*

LES ÉTUDES PISCICOLES **19**

LES TRAVAUX EN RIVIERE **26**

DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE / REGLEMENTATION **28**

COMMUNICATION, SITE INTERNET, EDITION DE BROCHURES **29**

DOSSIER ENQUÊTE PUBLIQUE, LOI SUR L'EAU, CONSULTATIONS DIVERSES **34**

ACTIVITÉ DE L'ANIMATEUR *37*

RAPPORT FINANCIER *40*

FÉDÉRATION **40**

Bilan 40

Compte de Résultat 42

CAISSE DE COMPENSATION **44**

Bilan 44

Compte de Résultat 46

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION *48*

PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION *49*

ASSOCIATIONS AGRÉÉES POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE *50*

LE MOT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs les responsables des AAPPMA,

Cette année 2015 s'est terminée avec les élections et le renouvellement des conseils d'administration des AAPPMA, lors d'Assemblées Générales Extraordinaires, dont je tiens à saluer les bons déroulements et le sérieux.

Cette année écoulée fut également la poursuite des formations auprès des revendeurs de cartes de pêche amorçant la fin de la carte de pêche traditionnelle dite « papier ». Je tiens à remercier tout particulièrement le travail du trésorier fédéral sans qui l'objectif du tout Internet n'aurait pu être mis en place.

Les fortes chaleurs ont engendrées la baisse des cours d'eau et plans d'eau, ce qui a occasionné une diminution sensible de la fréquentation estivale de notre domaine piscicole. Le phénomène s'est fait sentir au niveau du nombre de cartes de pêche délivrées pour les moins de 12 ans.

C'est avec plaisir que j'ai constaté que la politique d'entretien et d'aménagement des cours d'eau préconisée par la Fédération avec force depuis le début de notre mandat est maintenant comprise et largement suivie.

C'est à ce prix que nous sauvegarderons la pêche de demain en continuant à participer à la conservation de la faune et de la flore.

Je vous souhaite à tous de réaliser vos objectifs, grâce au mandat qui vous a été confié.

G. Guyonnet

ACTIVITE FEDERALE

Samedi 3 janvier : ROMENAY, rendez-vous avec l'AAPPMA et le Maire concernant l'étang de la Chagne.

Dimanche 4 janvier : BLANZY, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Mardi 6 janvier : FEDERATION, Rendez-vous avec M. Pin, Président des Pêcheurs professionnels,

Mercredi 7 janvier : FEDERATION, Rendez-vous avec M. Massa d'Axa Assurance.

Vendredi 9 janvier : CIRY LE NOBLE, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Samedi 10 janvier : SAINT VALLIER, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
ECUISSES, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Dimanche 11 janvier : LALHEUE, Assemblée Générale de l'AAPPMA de Saint Ambreuil, accompagné de B. Pichet,
LE BREUIL, Assemblée Générale de l'AAPPMA représenté par A. Godard,
PERRECY LES FORGES, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large et A. Fourrier.

Lundi 12 janvier : BESANCON, Comité Technique Contrat de rivières Doubs, représenté par R. Chassignol.

Mercredi 14 janvier : FEDERATION, Rendez-vous avec M. Pin, Président des Pêcheurs professionnels et le Club Carpiste Carp'Alliance, préparation Open Chalon sur Saône 2015,
FEDERATION, Rendez-vous avec l'AAPPMA de Romenay et le Maire de Romenay, préparation convention Etang de la Chagne.

Vendredi 16 janvier : MACON, vœux de Monsieur le Préfet de Saône et Loire,
MARCIGNY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par G. Mamessier,
SAINT GERMAIN DU PLAIN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet,
SAINT LEGER SUR DHEUNE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Godard.

Samedi 17 janvier : ROMENAY, Rendez-vous à la Mairie pour présentation de la convention de l'étang de la Chagne aux pêcheurs.

Dimanche 18 janvier : VARENNES SOUS DUN, Assemblée Générale de l'AAPPMA de La Clayette.

Lundi 19 janvier : SAINT YAN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, accompagné de C. Large.

Mercredi 21 janvier : MACON, Rendez-vous à l'agence du Crédit Agricole.

Vendredi 23 janvier : LOUHANS, Vœux du Sous-Préfet de Louhans, représenté par J. Chatot.
BLANZY, Inauguration du Salon de la Pêche.

Samedi 24 janvier : FEDERATION, Assemblée Générale du Comité Départemental de la pêche au coup, accompagné de C. Large,
VERDUN SUR LE DOUBS, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
PIERRE DE BRESSE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot.

Dimanche 25 janvier : MONTCEAU LES MINES, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Mardi 27 janvier : FEDERATION, Rendez-vous avec la Direction du Journal de Saône et Loire concernant une collaboration FDAAPPMA/JSL, accompagné de J. Maupoux et I. Sicard,
GRANDE VERRIERE, Comité de Pilotage du Contrat Territorial Sud Morvan et visite des travaux de restauration des ripisylves menés par la Fédération, représenté par R. Chassignol.

Jeudi 29 janvier : LA TOUR DE SALVAGNY, Fédération de Pêche du Rhône, Union des Fédérations de Pêche du Bassin Rhône Méditerranée Corse - Réunion avec l'Agent Technique.

Samedi 31 janvier : RANCY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot et B. Pichet.

Dimanche 1er février : AUTUN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large,
CUISERY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet et F. Laval.

Lundi 2 février : DIGOIN, rendez-vous avec le Trésorier Fédéral,
BEAUNE, Comité du Contrat de rivière Dheune, représenté par R. Chassignol.

Mercredi 4 et jeudi 5 février : FEDERATION, Intervention de KPMG pour la clôture de compte.
PARIS, FNPF, Commission Budget et Suivi Financier.

Jeudi 5 février : MACON, EPTB Saône Doubs – Réunion de rendu de l'étude d'inventaire des Zones Humides du Val de Saône et élaboration d'un programme de préservation et de réhabilitation, représenté par J. Maupoux,
FEDERATION, Rendez-vous avec le Journal de Saône et Loire concernant une publicité pour l'ouverture.

Vendredi 6 février : LA TOUR DE SALVAGNY, Fédération de Pêche du Rhône, Union des Fédération de Pêche du Bassin Rhône Méditerranée Corse – Réunion de Bureau.

Samedi 7 février : TOURNUS, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet.

Lundi 9 février : DIJON, Réunion de l'Union Régionale Bourgogne Franche Comté (URBFC).

Mardi 10 février : MASSILLY, Conseil Général, réunion concernant l'aménagement du seuil de Massilly dans le cadre du Contrat de Rivière Grosne, représenté par J. Maupoux,
CHAROLLES, Réunion préparatoire à la future étude piscicole Arconce, représenté par R. Chassignol.

Mercredi 11 février : MACON, Rendez-vous avec le Président de La Parfaite concernant un projet d'animation pêche aux leurres pour les adolescents, accompagné d'I. Sicard.

Dimanche 15 février : GUEUGNON, Assemblée Générale de l'AAPPMA, accompagné de F. Laval,
GUEUGNON, signature de la convention de mise à disposition du plan d'eau de Gueugnon.

Lundi 16 février : FEDERATION, Rendez-vous avec les représentants du Conseil National de Débat Public – Commission Etude du Center Parc, accompagné de R. Chassignol.

Jeudi 19 février : FEDERATION, ABG Audit, intervention de vérification des comptes.

Vendredi 20 février : FEDERATION, Rendez-vous avec M. LACAGNE des Papillons Blancs de Blanzy, pour la préparation de la journée à destination des personnes en situation de handicap « La Pêche, une Passion, des Emotions » prévue le 2 juin 2015, accompagné de I. Sicard et A. Mercier,
CHAGNY, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
DOMMARTIN LES CUISEAUX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot.

Samedi 21 février : PARAY LE MONIAL, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Mardi 24 février : FEDERATION, ABG Audit, intervention de vérification des comptes.
FEDERATION, KPMG, réunion de préparation du Conseil d'Administration.

Mercredi 25 février : FEDERATION, rendez-vous avec le nouveau Président de l'AAPPMA de Salornay sur Guye.

Jeudi 26 février : AUTUN, Réunion à la Mairie concernant le projet de l'étang des Cloix, accompagné de J. Maupoux, I. Sicard et A. Mercier.

Vendredi 27 février : FEDERATION, Conseil d'Administration,
MACON, départ de M. Sudry, Préfet de Saône et Loire.

Samedi 28 février : CHAUFFAILLES, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Mardi 3 et mercredi 4 mars : PARIS, Conseil d'Administration de la Fédération Nationale pour la Pêche en France (FNPF).

Vendredi 6 mars : FEDERATION, Rendez-vous avec Mme BRAVO d'ERDF pour la préparation de la présentation à l'Assemblée Générale Statutaire de Gueugnon,
TORCY, Conseil d'Administration du Comité pour la Pratique de la pêche au Barrage de la Sorme.

Samedi 7 mars : ANZY LE DUC, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par G. Mamessier.

Dimanche 8 mars : DIJON, Assemblée Générale de la Fédération de Pêche de Côte d'Or.

Lundi 9 mars : CLUNY, Comité de Rivière Grosne, représenté par R. Chassignol.

Mardi 10 mars : BEAUNE, Comité de Bassin Rhône Méditerranée Corse – Commission Géographique Saône Doubs.

Jeudi 12 mars : LUGNY, EPTB – Réunion de présentation des études de projet pour la restauration du ruisseau de Bissy, représenté par T. Breton,
AZE, EPTB – Réunion de lancement de l'étude sur l'aménagement et la restauration de la Mouge, représenté par J. Maupoux et T. Breton.

Mardi 17 mars : FEDERATION, Contrôle des CPMA 2014 par des représentants de la Fédération Nationale.

Samedi 21 mars : GUEUGNON, Assemblée Générale Statutaire de la Fédération.

Mardi 24 mars : FEDERATION, Rendez-vous avec un représentant de la Caisse d'Epargne pour présentation fonctionnement Association.

Jeudi 26 mars : CHAROLLES, Comité de Pilotage Arconce – Continuité Ecologique, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 27 et Samedi 28 mars : VOUGEOT (21), Assemblée Générale de l'Union Régionale Bourgogne Franche Comté, accompagné de J. Chatot.

Dimanche 29 mars : ETANG SUR ARROUX, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Mardi 31 mars : MATOUR, Contrat de rivière Grosne, Réunion Ripisylves, représenté par R. Chassignol,
MACON, signature du permis de construire du garage de la Fédération.

Mercredi 1er avril : AUTUN, réunion de présentation de l'étude pêche à la mouche à l'étang des Cloix, accompagné de J. Maupoux et A. Mercier.

Vendredi 3 avril : LOCHE, Réunion de travail sur la mise en place d'un schéma collectif de régulation du ragondin.

Mardi 7 avril : DIGOIN, Obsèques de M. Alain VAUNAIZE, Trésorier Fédéral,
Contrat de rivières du Mâconnais, réunion sur les ouvrages prioritaires, représenté par J. Maupoux,
SAINTE CROIX, Rendez-vous avec le Maire et l'AAPPMA pour l'aménagement d'une frayère accompagné de J. Maupoux et T. Vautrin.

Mercredi 8 avril : FEDERATION, Rendez-vous avec l'entreprise DIMO concernant la fabrication de médailles mérites et dévouement de la Fédération.

Jeudi 9 avril : FEDERATION, rendez-vous avec l'entreprise ABC Com concernant la téléphonie,
DIJON, Réunion de présentation de la nouvelle méthodologie des PDPG (Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion piscicole), représenté par J. Maupoux et R. Chassignol.

Vendredi 10 avril : LA TOUR DE SALVAGNY, Conseil d'Administration et Assemblée Générale de l'Union des Fédérations du Bassin Rhône Méditerranée Corse (UFBRMC).

Samedi 11 avril : LE CREUSOT, Assemblée Générale de la Fédération départementale de Chasse, représenté par G. Mamessier.

Samedi 11 et Dimanche 12 avril : APPOIGNY (89), Assemblée Générale de l'EHGO, accompagné de M. Durandin.

Mardi 14 et Mercredi 15 avril : FEDERATION, entretiens avec les membres du personnel pour la signature de l'avenant aux contrats de travail avec la mise en place de la convention collective.

Vendredi 17 avril : FEDERATION, Conseil d'Administration,
PONT D'AIN, Assemblée Générale de la Fédération de Pêche de l'Ain.

Lundi 20 avril : FEDERATION, rendez-vous avec l'AAPPMA de Montchanin concernant une pollution.

Mardi 21 avril : LES BIZOTS, rendez-vous à la Mairie concernant un projet de travaux au barrage de la Sorme.

Mercredi 22 et jeudi 23 avril : METZ, contrôle des CPMA de la Fédération de Pêche de Moselle (Mission FNPF),

Jeudi 23 avril : GRANDE VERRIERE, Contrat Territorial Morvan, réunion sur l'aménagement de la microcentrale Piejus (rivière Méchet), représenté par R. Chassignol.

Vendredi 24 avril : FEDERATION, rendez-vous avec le responsable de l'entreprise INFORGESTION.

Lundi 27 avril : NEUVY GRANDCHAMP, Réception des Travaux de la Berge de l'étang de Beauchamp.

Mardi 28 avril : LONS LE SAUNIER, Résultat campagne hiver Doubs, représenté par R. Chassignol.

Mercredi 29 avril : DIJON, Séance de la Cour d'Appel concernant l'Affaire Théméroil, représenté par M. Durandin et B. Pichet.

Mercredi 6 mai : FEDERATION, rendez-vous avec La Poste – Proposition gestion dématérialisée du courrier.

Mercredi 13 mai : PREFECTURE DE MACON, Rendez-vous concernant l'Etang des Cloix.

Lundi 18 mai : LA GRANDE VERRIERE, Rendu des travaux de plantation d'arbre réalisé par la Fédération en partenariat avec le CPIE.

Mercredi 20 mai : FEDERATION, rendez-vous avec ERDF concernant la sécurité des lignes électriques.

Jeudi 21 mai : MONTCEAU LES MINES, réunion CUCM, Lac de la Sorme pour la préparation du concours carnassiers 2015,
CHALON SUR SAONE, Le Grand Chalon, réunion concernant la lutte contre la Jussie, représenté par J. Maupoux.

Mardi 26 mai : ETANG SUR ARROUX, SINETA Arroux, Comité de Pilotage du Contrat de rivière Arroux-Mesvrin-Drée, représenté par J. Maupoux.

Lundi 1er juin : MARMAGNE, projet de no-kill, représenté par R. Chassignol.

Mardi 2 juin : BLANZY, Journée « La Pêche, une Passion, des Emotions ».

Mercredi 3 juin : FEDERATION, rendez-vous avec le Journal de Saône et Loire pour une publicité dans le Journal.

Jeudi 4 juin : FEDERATION, rendez-vous avec La Poste – Proposition gestion dématérialisée du courrier.

Samedi 6 juin : DIGOIN, Assemblée Générale des chasseurs aux gibiers d'eau, représenté par C. Large,
Débat public Projet Center Parc, représenté par R. Chassignol.

Dimanche 14 juin : LA CHAPELLE THECLE, concours Fédéral.

Lundi 15 juin : DIJON, réunion de l'Union Régionale Bourgogne Franche Comté

Mercredi 17 juin : LUCENAY L'EVEQUE, ANOST, 3 formations dépositaires Internet pour les deux AAPPMA du secteur, accompagné de B. Pichet,
FLEURVILLE, Communauté de Commune Mâconnais Val de Saône – Comité de Pilotage du plan d'eau de Fleurville.

Samedi 20 au lundi 22 juin : PARIS, réunion du Syndicat National des Structures Associatives de Pêche de Loisir (SNSAPL), Assemblée Générale et Congrès FNPF, accompagné de C. Large et B. Pichet.

Mercredi 24 juin : SAINTE CROIX, rendez-vous avec l'AAPPMA et le Maire concernant les difficultés rencontrées quant à la gestion de l'AAPPMA, accompagné de B. Pichet et J. Chatot.

Vendredi 26 juin : FEDERATION, Commission de la Caisse de Compensation,
Intervention de KPMG pour la préparation du Contrôle budgétaire.

Lundi 29 juin : SAINT SERNIN DU BOIS, signature du Contrat de Rivière Bourbince.

Mardi 30 juin : FEDERATION, intervention de KPMG pour la préparation du Contrôle budgétaire.

Mercredi 1er juillet : AUTUN, Rendez-vous à la sous-préfecture concernant l'étang des Cloix,
FEDERATION, KPMG, présentation du contrôle budgétaire, accompagné de B. Pichet.

Vendredi 3 juillet : FEDERATION, Conseil d'Administration de la Fédération.

Lundi 6 juillet : PALINGES, rendez-vous avec le Maire et l'AAPPMA concernant un problème au niveau du plan d'eau.

Mercredi 8 juillet : MACON, DDT – Groupe de Travail concernant la régulation du Grand Cormoran, représenté par C. Large, D. Pageaux,
SAINT PIERRE LE VIEUX, enregistrement d'un reportage de France 3 Bourgogne concernant la sècheresse, représenté par R. Chassignol.

Mardi 14 juillet : AUTUN, Concours de pêche.

Lundi 20 juillet : GERGY, Rendez-vous concernant la création d'un poste de Pêche pour personne à mobilité réduite sur l'étang du Mitant, représenté par J. Maupoux.

Mardi 21 juillet : MACON, Rendez-vous avec RBC Architecture concernant les travaux du garage de la Fédération.

Lundi 27 juillet : AUTUN, Rendez-vous avec le Maire concernant le projet de l'étang des Cloix.

Vendredi 31 juillet : MARCIGNY, Rendez-vous au bord de la gravière concernant un projet d'achat de la Fédération avec les représentants de l'EHGO, accompagné de B. Pichet.

Samedi 8 août : CHALON SUR SAONE, remise des trophées de l'Open de Chalon.

Samedi 15 août : CHAGNY, Concours de Pêche.

Mercredi 19 août : LE BREUIL, Rendez-vous à l'étang du Chêne aux Prêtres concernant un projet de travaux, accompagné d'A. Mercier.

Samedi 22 août : SAILLENARD, Visite des travaux de l'étang.

Jeudi 27 août : SAINT MARCEL, obsèques de Madame GUENNEGUEZ.

Vendredi 28 août : FEDERATION, rendez-vous avec une représentante de l'entreprise SUEZ Environnement, accompagné de B. Pichet.

Samedi 29 août : CIRY LE NOBLE, Concours de Pêche,
MONTCEAU LES MINES, Concours de Pêche.

Jeudi 3 septembre : SAINTE CROIX, réunion de chantier de la frayère de la Culée, accompagné de J. Maupoux.

Vendredi 4 septembre : FEDERATION, Rendez-vous avec M. GAESSLER et Mme FRANC de la DDT concernant les Elections des Conseil d'Administration des AAPPMA, accompagné de B. Pichet et V. Pollier.

Samedi 5 septembre : VARENNE l'ARCONCE, 80 ans de l'AAPPMA,
SAINT ROMAIN DES ILES, Concours du Silure Club Rhodanien.

Jeudi 10 septembre : MACON, Préfecture – Conseil de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques (CODERST), représenté par B. Pichet.

Lundi 14 septembre : SAINTE CROIX, réunion de fin de chantier de la frayère de la Culée, accompagné de J. Maupoux.

Mardi 15 septembre : FEDERATION, Rendez-vous avec Harmonie Mutuelle pour la mise en place de la Mutuelle Santé obligatoire pour les salariés, représenté par B. Pichet et V. Pollier.

Vendredi 18 septembre : CHALON SUR SAONE, Salon des Maires, invitation par ERDF dans le cadre d'un jeu concours offrant des cartes de pêche 2016.

Lundi 21 septembre : MONTCEAU LES MINES, rendez-vous au Lac du Plessis concernant les travaux des berges.

Mardi 22 septembre : FEDERATION, Rendez-vous avec la Mutuelle ADREA, pour la mise en place de la Mutuelle Santé obligatoire pour les salariés,
SANVIGNES LES MINES, Rendez-vous avec l'Adjoint au Maire concernant les plans d'eau du Bassin Minier.

Jeudi 24 septembre : EPINAC, Formation auprès d'un dépositaire concernant la délivrance des cartes de pêche via Internet, accompagné de B. Pichet.

Samedi 26 septembre : BLANZY, remise des prix du concours handipêche,
BLANZY, 1ère rencontre CDD-CUCM, représenté par A. Godard.

Lundi 28 septembre : VERZE, Rendez-vous à la Cave Coopérative concernant une pollution sur le Talanchant, accompagné de J. Maupoux et T. Breton.

Jeudi 1er octobre : FEDERATION, Assemblée Générale de Bassins Seille-Saône-Doubs-Grosne.

Vendredi 2 octobre : FEDERATION, Assemblée Générale de Bassins Bourbince-Dheune.

Samedi 3 octobre : FEDERATION, Assemblée Générale de Bassins Arconce-Arroux-Loire-Sornin.

Lundi 5 octobre : BLANZY, obsèques de M. Hervé AUVACHEZ, Trésorier de l'AAPPMA.

Mardi 6 octobre : FEDERATION, Rendez-vous avec la Mutuelle ADREA, pour la mise en place de la Mutuelle Santé obligatoire pour les salariés,
CHALON SUR SAONE, Réunion de préparation de l'Open de Chalon 2016 organisé par Carp Alliance, accompagné de M. Durandin.

Vendredi 9 octobre : PREFECTURE, récompense pour plus de 40 ans de bénévolat par la remise d'une médaille par M. le Préfet.

Dimanche 11 octobre : CHALON SUR SAONE, Rencontre avec le Club Carnassiers lors d'une journée de démonstration.

Jeudi 15 octobre : RUMILLY (74), visite du réservoir de pêche à la Mouche, dans le cadre du projet de réservoir de l'étang des Cloix, accompagné de B. Pichet, J. Maupoux et I. Sicard,
BELLEVILLE, Contrat de Rivières Beaujolais, COPIL, Etude débit réservé, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 16 octobre : FEDERATION, Conseil d'Administration de la Fédération,
MACON, DDT, Réunion cartographie et définition des cours d'eau, représenté par R. Chassignol,
SAINTE CECILE, Réunion du Conseil d'Administration de l'AAPPMA avec remise de médaille Mérite et Dévouement à un membre.

Dimanche 18 octobre : MACON, Concours de Pêche.

Mardi 20 octobre : FLEURVILLE, Comité de suivi du Contrat de Rivères Mâconnais, représenté par J. Maupoux.

Mercredi 21 octobre : MACON, Rendez-vous chez l'Architecte concernant le démarrage des travaux du garage de la Fédération,
SANVIGNES LES MINES, Rendez-vous avec l'adjoint au Maire concernant les plans d'eau du Bassin Minier, accompagné d'A. Fourrier et R. Chassignol.

Jeudi 22 octobre : PREFECTURE, Conseil de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques (CODERST), représenté par B. Pichet.
FEDERATION, Rendez-vous avec l'AAPPMA de Perrecy les Forges concernant les élections.

Vendredi 23 octobre : FEDERATION, Rendez-vous avec les représentants du Comité Départemental de Pêche au coup concernant le programme 2016,
LE BREUIL, Rendez-vous à la mairie concernant le concours de pêche au lac de la Sorme.

Dimanche 25 octobre : SAGY, Assemblée Générale de l'AAPPMA et remise de la médaille à M. Putin, accompagné de J. Chatot, Concours de Pêche au Lac de la Sorme.

Vendredi 30 octobre : FEDERATION, réunion de chantier avant le début des travaux de l'extension du garage de la Fédération,
ANZY LE DUC, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par G. Mamessier.

Dimanche 1er novembre : CHATENOY EN BRESSE, Assemblée Générale de l'AAPPMA de Chalon sur Saône, représenté par B. Pichet.

Lundi 2 novembre : CHAUFFAILLES, réunion concernant le dysfonctionnement de l'étang de M. Briday, représenté par R. Chassignol.

Mardi 3 et Mercredi 4 novembre : PARIS, Conseil d'Administration de la Fédération Nationale.

Mardi 3 novembre : MONTJAY, Rendez-vous avec le Sous-Préfet de Louhans, concernant les coupes à blanc de ripisylve constatées sur la Brenne, représenté par B. Pichet et J. Maupoux.

Jeudi 5 novembre : CHAUFFAILLES, Contrat de Rivières Sornin, visite seuil des Charmilles avant travaux, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 6 novembre : LE TARTRE, réunion de chantier concernant l'entretien de la ripisylve le long de la Seille, représenté par B. Pichet et J. Maupoux,
OUDRY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large.

Samedi 7 novembre : EPINAC, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
SAINT VALLIER, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Godard.

Dimanche 8 novembre : ROMENAY, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
LE BREUIL, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Godard,
CUISERY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet,
CHARNAY LES CHALON, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par M. Durandin.

Jeudi 12 au Mardi 17 novembre : Pêche de Sauvetage du Canal du Centre dans le cadre des travaux réalisés par VNF.

Vendre 13 novembre : MACON, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
DOMMARTIN LES CUISEAUX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot,
SAINT LEGER SUR DHEUNE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Godard,
TOULON SUR ARROUX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large,
VARENNE L'ARCONCE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par F. Laval.

Samedi 14 novembre : PALINGES, Assemblée Générale de l'AAPPMA, accompagné d'A. Fourrier,
TOURNUS, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet.

Dimanche 15 novembre : BOURBON LANCY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large,
GERGY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Boivin,
MONTCHANIN, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
PECHEURS AMATEURS, Assemblée Générale, accompagné de B. Pichet et JY Guenneguez.

Mardi 17 novembre : MACON, rendez-vous au Parc des Expositions avec l'AAPPMA de Mâcon, pour la préparation de l'Assemblée Générale de la Fédération, accompagné de V. Pollier.

Mercredi 18 novembre : FEDERATION, intervention de l'entreprise KPMG pour la préparation du budget 2016,

Jeudi 19 novembre : BESANCON, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et l'Union des Fédérations du Bassin Rhône Méditerranée Corse ont organisé une réunion concernant l'accord cadre pour 2016 et le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG), représenté par J. Maupoux,
PREFECTURE, CODERST, représenté par B. Pichet,
BELLEVESVRE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot.

Vendredi 20 novembre : FEDERATION, Intervention de l'entreprise KPMG pour la préparation du budget 2016,
FEDERATION, Présentation aux salariés d'Harmonie Mutuelle pour la mise en place de la Mutuelle de groupe obligatoire dès 2016,
RULLY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par JY Guenneguez,
SAINT GERMAIN DU PLAIN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet.

Samedi 21 novembre : SAILLENARD, Inauguration de l'étang après travaux, accompagné de J. Chatot,
DIGOIN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, accompagné de C. Large,
RANCY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet,
VERDUN SUR LE DOUBS, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par M. Durandin.

Mardi 24 novembre : Conseil Développement Durable de la CUCM, représenté par A. Godard.

Mercredi 25 novembre : FEDERATION, Intervention de Veritas concernant le contrôle technique quinquennal de l'ascenseur,

SAINT BRISSON (58), Maison du Parc du Morvan – Groupe écrevisse Bourguignon, Préparation de l'Atlas Ecrevisse en Bourgogne, représenté par R. Chassignol.

Jeudi 26 novembre : FEDERATION, rendez-vous avec l'AAPPMA d'Iguerande concernant les élections et les ventes de cartes de pêche via Internet.

Vendredi 27 novembre : FEDERATION, Conseil d'Administration de la Fédération,
MOUTHIER EN BRESSE, réunion de chantier concernant l'entretien de la ripisylve le long de la Brenne, représenté par J. Maupoux.

Mardi 1er décembre : MACON, Rencontre de fin d'année du Crédit Agricole,

Mercredi 2 décembre : DIJON – Union Régionale Bourgogne Franche Comté – Rencontre avec les candidats au Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté.
BLANZY, Réunion Comité du Lac de la Sorme – Bilan concours carnassier 2015.

Vendredi 4 décembre : FEDERATION, rencontre avec l'AAPPMA de Tramayes.

Vendredi 6 décembre : MONTCEAU LES MINES, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Lundi 7 décembre : MACON, Direction Départementale des Territoires, Réunion de Cartographie des cours d'eau, représenté par R. Chassignol

Mardi 8 décembre : PARIS, Tournage d'une vidéo dans les studios de la chaine chasse/pêche concernant les quotas, la taille du brochet et les frayères,
AZE, Contrat de Rivières du Mâconnais – Projet travaux de la Mouge à Azé, représenté par J. Maupoux,
AUTUN, SINETA ARROUX – Contrat Territorial Arroux-Mesvrin-Drée – Comité Technique, représenté par J. Maupoux.

Mercredi 9 décembre : FEDERATION, Contrat des Rivières du Mâconnais - Présentation des actions du contrat aux associations de pêche, accompagné par J. Maupoux et T. Breton.

Vendredi 11 décembre : FEDERATION, Remise de trophées et réception pour récompenser les pêcheurs de Saône et Loire titrés en championnat en 2015,
SAINTE CROIX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet et J. Chatot.

Lundi 14 décembre : DIJON, Conseil d'Administration de l'Union Régionale Bourgogne Franche-Comté.

Jeudi 17 décembre : FEDERATION, rendez-vous avec M. MASSA d'Axa Assurance pour faire un point sur le contrat,
CHALON SUR SAONE, Réception pour le départ en retraite de M. Donguy de l'entreprise Inforgestion.

Mercredi 23 décembre 2015 au lundi 4 janvier 2016 : Fermeture annuelle des locaux de la Fédération.

ÉVOLUTION DES VENTES DE CARTES DE PÊCHE depuis 2008

	Vignettes CPMA							Vignette EHGO	Cotisations							
Années	CPMA Majeure	Engins et Filets Amateurs	CPMA Mineure	CPMA - 12 ans	CPMA Vacances /Hebdo.	CPMA Journalière	CPMA Femme		Affiliation Majeure	Affiliation Mineure	Affiliation Femme	Affiliation Découverte - 12 ans	Affiliation Journalière	Affiliation Vacances/ Hebdo.	Compensation Majeure	Compensation Journalière
2008	**23 821**	**227**	**2 584**		**1 211**		**1 478**	**6 241**	**24 486**	**2 565**	**1 518**	**4 162**		**1 331**	**24 293**	
2009	**22 461**	**209**	**2 495**		**1 358**		**1 504**	**6 052**	**23 065**	**2 420**	**1 501**	**3 908**		**1 583**	**22 877**	
2010	**21 282**	**194**	**2 749**		**1 261**	**2 197**	**1 524**	**6 804**	**21 991**	**2 753**	**1 523**	**4 088**	**2 250**	**1 495**	**21 815**	**2 250**
Variation	-1 179	-15	254		-97		20	752	-1 074	333	22	180		-88	-1 062	
2009/2010	-5,25%	-7,18%	10,18%		-7,14%		1,33%	12,43%	-4,66%	13,76%	1,47%	4,61%		-5,56%	-4,64%	
2011	**21 331**	**184**	**3 115**		**1 600**	**2 673**	**1 633**	**7 255**	**22 027**	**3 076**	**1 633**	**4 792**	**2 755**	**1 774**	**21 847**	**2 755**
Variation	49	-10	366		339	476	109	451	36	323	110	704	505	279	32	505
2010/2011	0,23%	-5,15%	13,31%		26,88%	21,67%	7,15%	6,63%	0,16%	11,73%	7,22%	17,22%	22,44%	18,66%	0,15%	22,44%
2012	**21 066**	**174**	**3 239**		**1 734**	**4 018**	**1 662**	**7 558**	**21 626**	**3 189**	**1 663**	**5 385**	**4 099**	**1 864**	**21 441**	**4 099**
Variation	-265	-10	124		134	1 345	29	303	-401	113	30	593	1 344	90	-406	1 344
2011/2012	-1,24%	-5,43%	3,98%		8,38%	50,32%	1,78%	4,18%	-1,82%	3,67%	1,84%	12,37%	48,78%	5,07%	-1,86%	48,78%
2013	**19 713**	**165**	**3 031**		**1 784**	**4 521**	**1 641**	**7 719**	**20 169**	**2 969**	**1 642**	**5 411**	**4 588**	**1 924**	**19 990**	**4 586**
Variation	-1 353	-9	-208		50	503	-21	161	-1 457	-220	-21	26	489	60	-1 451	487
2012/2013	-6,42%	-5,17%	-6,42%		2,88%	12,52%	-1,26%	2,13%	-6,74%	-6,90%	-1,26%	0,48%	11,93%	3,22%	-6,77%	11,88%
2014	**20 027**	**151**	**2 983**	**5 239**	**2 061**	**5 656**	**1 780**	**7 743**	**20 434**	**2 933**	**1 781**	**5 247**	**5 727**	**2 188**	**20 251**	**5 726**
Variation	314	-14	-48		277	1 135	139	24	265	-36	139	-164	1 139	264	261	1 140
2013/2014	**1,59%**	**-8,48%**	**-1,58%**		**15,53%**	**25,11%**	**8,47%**	**0,31%**	**1,31%**	**-1,21%**	**8,47%**	**-3,03%**	**24,83%**	**13,72%**	**1,31%**	**24,86%**
2015	**19 942**	**155**	**2 924**	**4 652**	**1 914**	**6 141**	**1 728**	**7 657**	**20 236**	**2 912**	**1 729**	**4 655**	**6 215**	**1 979**	**20 236**	**6 215**
Variation	-85	4	-59	-587	-147	485	-52	-86	-198	-21	-52	-592	488	-209	-15	489
2014/2015	**-0,42%**	**2,65%**	**-1,98%**	**-11,20%**	**-7,13%**	**8,57%**	**-2,92%**	**-1,11%**	**-0,97%**	**-0,72%**	**-2,92%**	**-11,28%**	**8,52%**	**-9,55%**	**-0,07%**	**8,54%**
Variation	-3 879	-72	340		703	3 944	250	1 416	-4 250	347	211	493	3 965	648	-4 057	3 965
2008/2015	**-16,28%**	**-31,72%**	**13,16%**		**58,05%**	**179,52%**	**16,91%**	**22,69%**	**-17,36%**	**13,53%**	**13,90%**	**11,85%**	**176,22%**	**48,69%**	**-16,70%**	**176,22%**
						Variation 2010-2015							Variation 2010-2015			Variation 2010-2015

Concernant les résultats de 2010 à 2015 :

CPMA Majeure : sont comprises les CPMA Majeures apposées sur les cartes Fédérales ainsi que les CPMA Majeures intégrées à la Carte Interfédérale EHGO.

Affiliation Majeure : total des affiliations majeures comprenant les cartes Fédérales Majeures, cartes Interfédérale EHGO et Pêcheurs Amateurs aux engins & filets

Vignette EHGO : sont comprises les Vignettes EHGO intégrées à la Carte Interfédérale EHGO + Vignette EHGO (vendue seule).

Les ventes de cartes sur internet sont également comprises dans les résultats des ventes de 2010 à 2015.

GRAPHIQUES D'ÉVOLUTION DES COTISATIONS D'AFFILIATION ET VIGNETTE EHGO depuis 2008

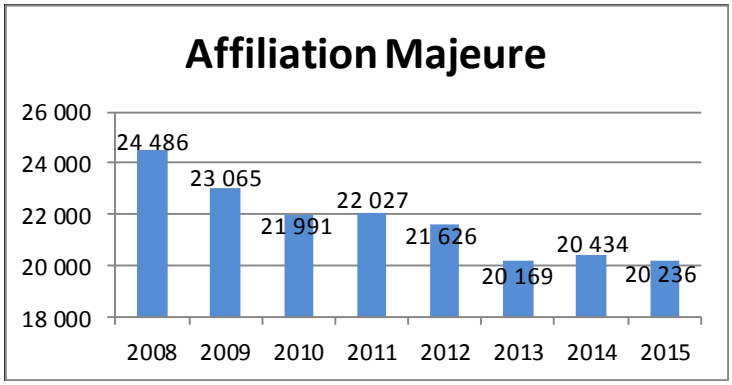

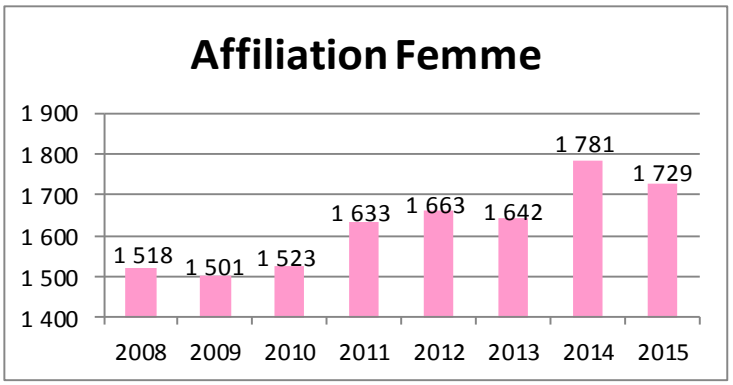

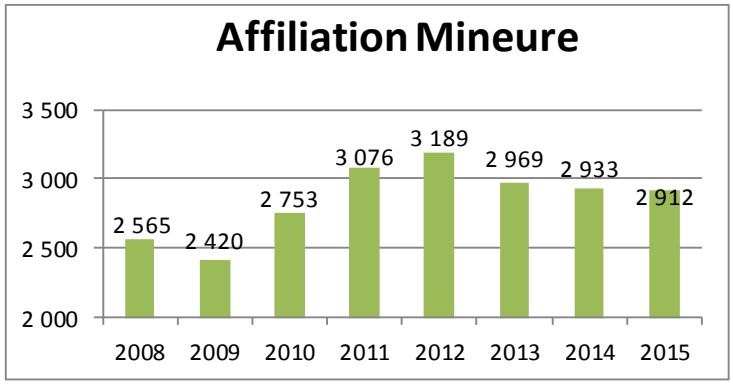

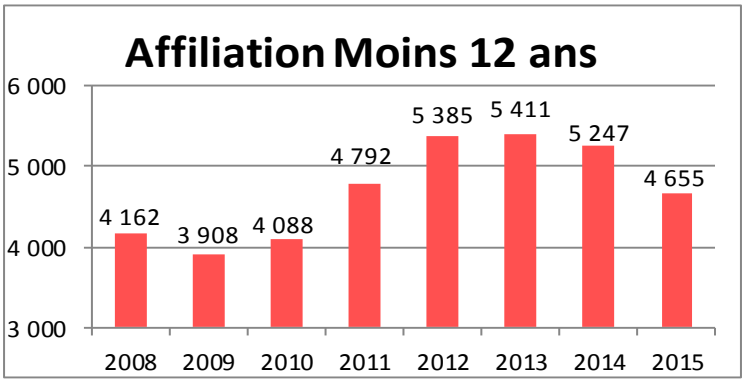

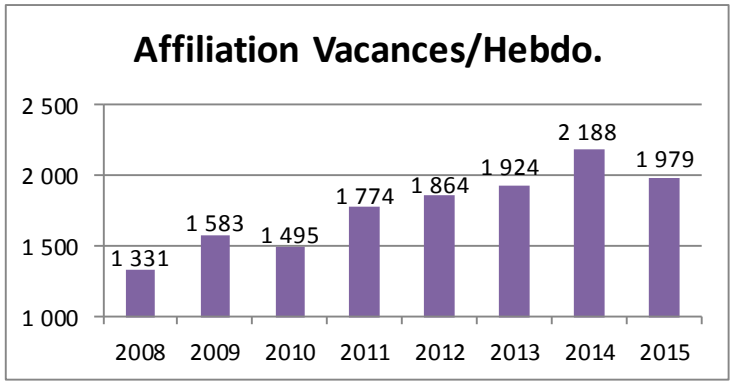

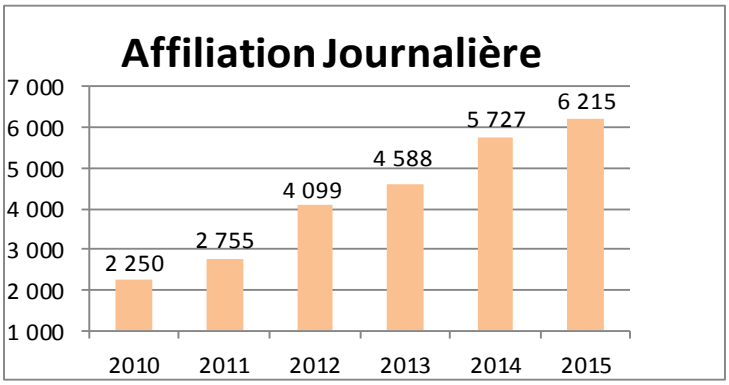

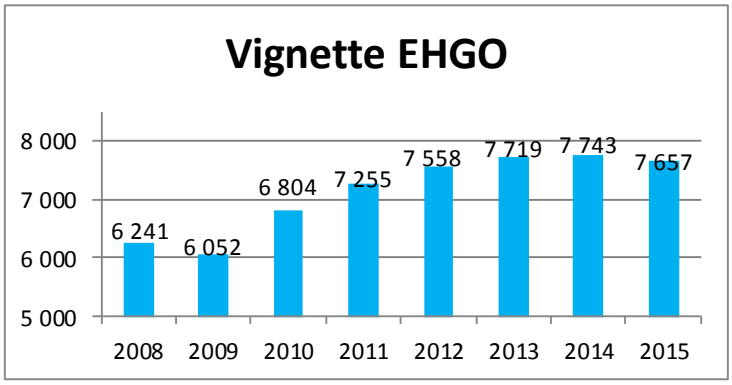

VENTES DE CARTES DE PÊCHE SUR INTERNET

(Site de l'EHGO en 2010 et 2011 et site de la FNPF depuis 2012)

Evolution des ventes de carte de pêche en ligne depuis 2010

Nombre de cartes vendues

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ventes Totales sur Internet	200	485	1 010	4 608	9 254	25 537
Part des ventes Internet sur ventes totales	0,61%	1,34%	2,67%	12,55%	24,16%	67,69%

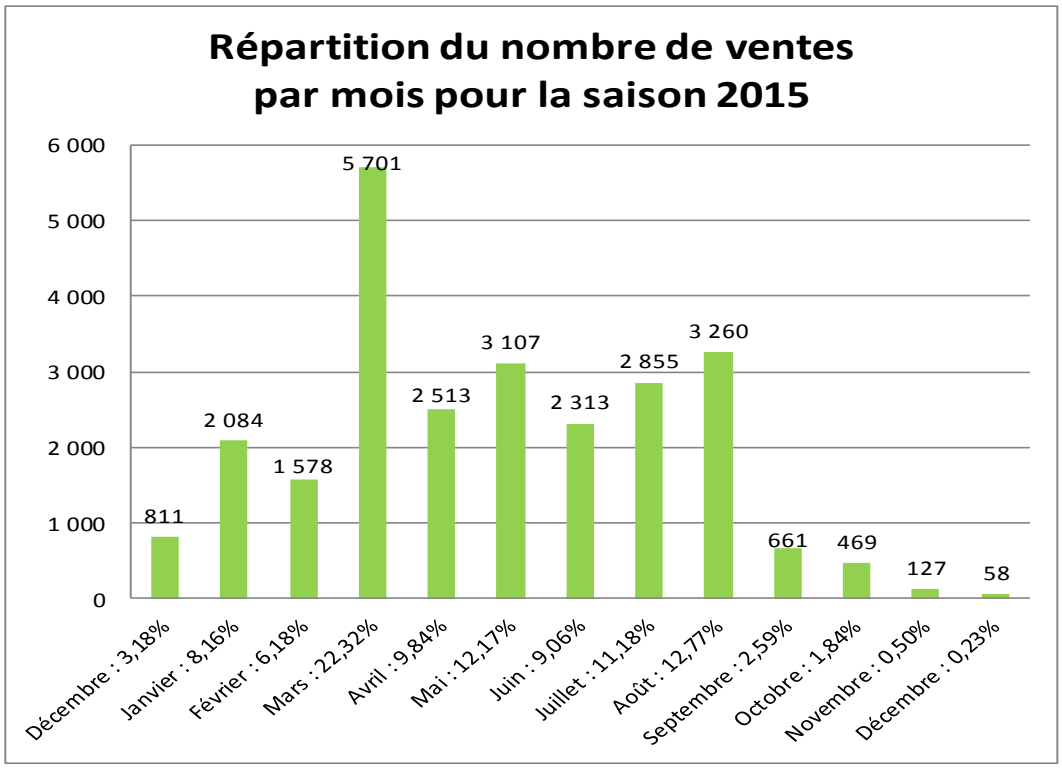

Répartition des ventes par points de vente

	Ventes en 2012	Ventes en 2013	Ventes en 2014			Ventes en 2015		
			Nombre Ventes	%	Nombre dépositaire (1)	Nombre Ventes	%	Nombre dépositaire (1)
Dépositaire Privé	1	2 580	6 093	66%	36	19 953	78%	126
Dépositaire AAPPMA	_	140	407	4%	10	849	3%	19
Internautes	1 009	1 888	2 754	30%		4 735	19%	
TOTAL Ventes	1 010	4 608	9 254			25 537		

(1) *Nombre de dépositaires ayant vendu au moins 1 carte de pêche pour la saison*

Répartition des ventes par type de carte

	Majeure	Interfédérale EHGO	Engins et Filets	Carte Mineure	Moins de 12 ans	Femme	Vacances/ Hebdo.	Journalière
Ventes 2014	2 262	2 185		661	1 226	398	629	1 893
Ventes 2015	7 313	4 984	1	1 944	3 213	1 103	1 684	5 295
Variation 2014-2015	223%	128%		194%	162%	177%	168%	180%

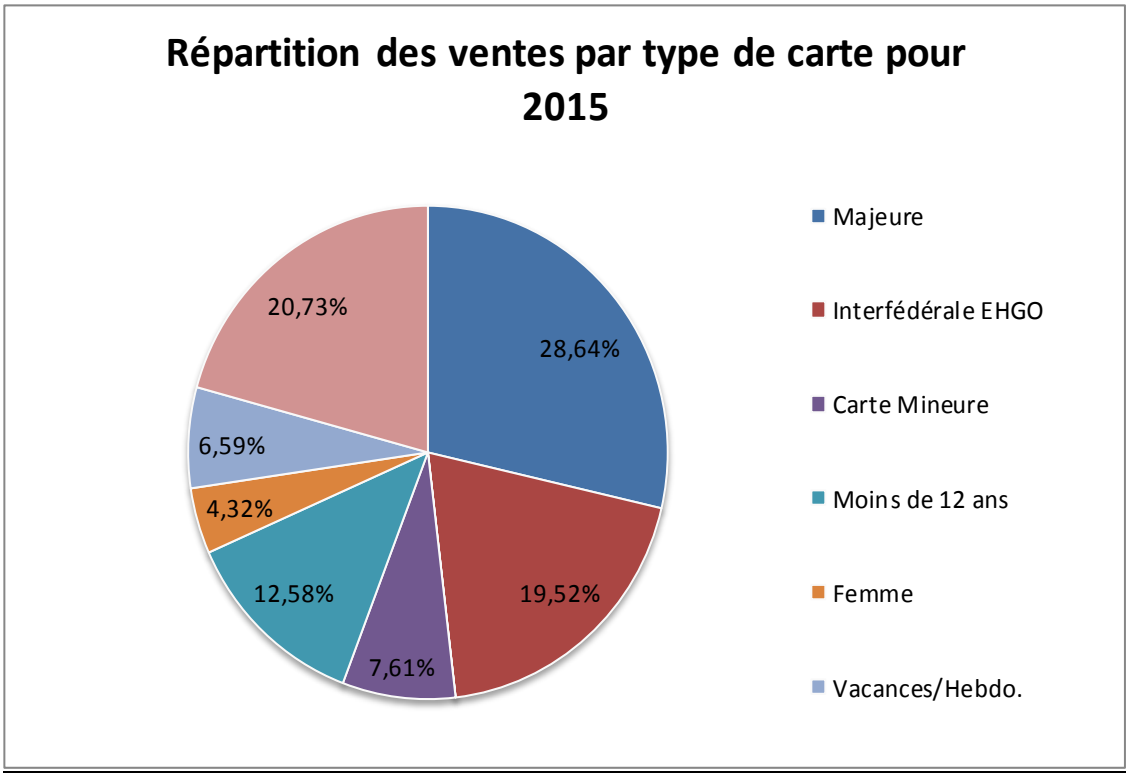

Tranches d'âge des pêcheurs (nombre de cartes)

Type de Carte de pêche	0-14		15-24		25-34		35-44		45-54		55-64		65+	
Carte interfédérale EHGO			233	4,67%	703	14,11%	699	14,02%	884	17,74%	1 211	24,30%	1 254	25,16%
Carte Personne majeure			363	4,96%	859	11,75%	943	12,89%	1 203	16,45%	1 602	21,91%	2 343	32,04%
Carte promo. Découverte Femme			59	5,35%	112	10,15%	150	13,60%	218	19,76%	274	24,84%	290	26,29%
Carte Personne mineure	669	34,41%	1 275	65,53%										
Carte Découverte -12 ans	3 213	100,00%												
Carte Hebdomadaire	7	0,42%	102	6,06%	444	26,37%	428	25,42%	310	18,41%	273	16,21%	120	7,13%
Carte Journalière	117	2,21%	686	12,96%	1 179	22,27%	1 119	21,13%	906	17,11%	753	14,22%	535	10,10%
Carte Membre actif ADAPAEF	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	100%	0	0%
	4 006	15,69%	2 717	10,64%	3 297	12,91%	3 339	13,08%	3 521	13,79%	4 114	16,11%	4 543	17,79%

SYNTHESE DES ALEVINAGES REALISES PAR LES AAPPMA ET LA FDAAPPMA

Etat des Alevinages en poissons blancs, carnassiers et truites

	Poids en Kg				Nombre				
Espèces	**Etangs**	**Canaux**	**Rivières**	**Total kg**	**Etangs**	**Canaux**	**Rivières**	**Total Nombre**	**Coût total**
Brème			450	450				0	0 €
Carpe	7 260	967	1 332	9 559				0	15 722,78 €
Juvénile de Carpe	600			600				0	900 €
Carpe Amour	10			10				0	80 €
Gardon	9 332	1 857	2 460	13 649				0	44 213,36 €
Goujon	10		10	20				0	379,90 €
Rotengle			200	200				0	1 012,80 €
Tanche	1 736	50	246	2 032				0	6 399,37 €
Poissons Blancs	522		409	931				0	4 037,13 €
Total Blancs	**19 471**	**2 874**	**5 107**	**27 451**	**0**	**0**	**0**	**0**	**72 745,33 €**
Black-Bass	111		285	396				0	3 795,55 €
Alevins de Black Bass							3 000	3 000	440 €
Brochet	2 352	163	1 823	4 338	10			10	38 681,78 €
Fingerling de Brochet				0	1 000		1 000	2 000	1 055 €
Juvénile de Brochet	197	24	378	599				0	4 460,15 €
Perche	165	120	355	640				0	4 864,42 €
Sandre	357	102	202	660				0	8 863,04 €
Juvénile de Sandre				0	354			354	450 €
Total Carnassiers	**3 183**	**409**	**3 042**	**6 634**	**1 364**	**0**	**4 000**	**5 364**	**62 609,93 €**
Truite Arc en Ciel	3 951	1 180	7 428	12 558				0	61 445,65 €
Truite Fario	640		4 645	5 285				0	36 724,64 €
Alevin de Truite Fario				0			9 500	9 500	2 918,06 €
Ombret				0			2 000	2 000	2 300,00 €
Saumon de Fontaine			190	190				0	1 441,80 €
Totaux Truites	**4 591**	**1 180**	**12 262**	**18 033**	**0**	**0**	**11 500**	**11 500**	**104 830,16 €**
TOTAUX TOUT POISSON	**27 245**	**4 462**	**20 411**	**52 118**	**1 364**	**0**	**15 500**	**16 864**	**240 185,41 €**

Synthèse effectuée grâce aux Procès-Verbaux d'alevinage réalisés par les Agents de Développement ou données transmises par 64 AAPPMA.

(Les alevinages des AAPPMA de Ecuisses, Gergy, Mâcon, Paray le Monial, Saint Berain sur Dheune, Saint Léger sur Dheune et Toulon sur Arroux ne sont pas intégrés à cette synthèse)

ACTIVITE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT DE LA FEDERATION

Activité exprimée en nombre de jours

Désignation des tâches	T. BRETON	A. MERCIER	D. PAGEAUX	T. VAUTRIN	TOTAUX
SURVEILLANCE GENERALE : *contrôle auprès des pêcheurs (cartes, modes de pêche, captures...)*	68	84	88	126	366
CONTRÔLE SPECIFIQUE DU BRACONNAGE : *sur des faits signalés ou des remarques sur le terrain laissant supposer des modes de pêches illicites*	1	0	1	0	2
CONTRÔLE SPECIFIQUE DE POLLUTION : *Constat, origine, prélèvements pour analyses, inspection des rejets, recherche de solutions d'amélioration avec des pollueurs, nettoyage des sites pollués.*	2	0	1	0	3
ALEVINAGE ET REPEUPLEMENT : *déversements de poissons après inspection sanitaire par la garderie*	2	6	4	7	19
PÊCHE SCIENTIFIQUE : *Participation avec l'ONEMA*	0	0	0	1	1
RUISSEAUX - PEPINIERES : *exploitation de sites, enlèvements des indésirables ou "nuisibles", récupérations des alevins, transfert dans un cours d'eau plus important.*	5	0	0	0	5
SAUVETAGE : *pêche électrique en cas de mise en assec du cours d'eau, canal ou plan d'eau naturel ou artificiel.*	5	5	7	6	23
INVENTAIRE OU SONDAGE : *pêche électrique d'études des peuplements piscicoles pour SDVP, enquête pour administration, association ou autres ; recherche d'impact de pollution.*	19	13	12	17	61
ETANGS : *vidange, mise en charge, nettoyage, inspection, amendement de plan d'eau d'association, Fédération ou autres.*	16	18	45	17	96
AUTRES ACTIVITES TECHNIQUES : *Marquage de poissons, études hydro biologiques, analyses diverses, examen de frayère, aménagement de cours d'eau, comptage de cormorans,...*	11	0	13	1	25
ENQUÊTES : *à la demande des pouvoirs publics, du Président Fédéral, de l'ONEMA, ou autres, création de plan d'eau, de pisciculture ; collecte de données, réunion d'aménagement de cours d'eau.*	8	0	5	1	14
INFORMATION, ANIMATION, EXPOSITION : *intervention en milieu scolaire ou para-scolaire ; école ou stage de pêche.*	8	6	12	1	27
TRAVAIL DE BUREAU : *rédaction de rapport, procès-verbaux ; réunion garderie ou chantier.*	59	78	28	26	191
FORMATION : *donnée ou reçue à l'occasion de stage.*	13	5	2	2	22
CONGES ANNUELS *(Vacances Légales)*	27	31	29	30	117
MALADIE	0	0	0	0	0
ACCIDENT DU TRAVAIL	0	0	0	0	0
REPOS LEGAL HEBDOMADAIRE	103	105	103	108	418
JOURS FERIES	11	11	11	11	44
RECUPERATION	7	3	4	0	14
CONGES EXCEPTIONNELS (Mariage, Naissance, Décès)	0	0	0	11	12

PROCÈS-VERBAUX D'INFRACTIONS

	Agent de développement de la Fédération	Agents ONCFS	Gardes particuliers d'AAPPMA	Gendarmerie Nationale	nombre total
Pêche sans faire partie d'une A.A.P.P.M.A. et sans avoir acquitté la CPMA	3	1	5		9
Pêche dans les eaux de la 2ème catégorie, au moyen d'un procédé ou d'un mode non autorisé, pendant la période d'interdiction de la pêche du brochet			2		2
Non respect du règlement de Voies Navigables de France concernant l'interdiction de pêche dans l'écluse et 50m amont et aval			1		1
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé			3		3
Pêche en eau douce dans une réserve de pêche temporaire	1				1
Pêche dans les eaux de 1ère catégorie piscicole pendant la période de fermeture			1		1
Non respect des tailles legales de capture	2				2
Pêche à la ligne sur une digue			1		1
	6	**1**	**13**	**0**	**20**

TRANSACTIONS AUX PROCES VERBAUX

	Règlement amiable accépté	Proposition amiable non réglée : transmission au tribunal compétent	Règlement amiable non proposé : Classement sans suite	Contestation du Procès Verbal : transmission au Tribunal compétent	nombre total
Pêche sans faire partie d'une A.A.P.P.M.A. et sans avoir acquitté la CPMA	2	3	3	1	9
Pêche dans les eaux de la 2ème catégorie, au moyen d'un procédé ou d'un mode non autorisé, pendant la période d'interdiction de la pêche du brochet		1	1		2
Non respect du règlement de Voies Navigables de France concernant l'interdiction de pêche dans l'écluse et 50m amont et aval	1				1
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé	2		1		3
Pêche en eau douce dans une réserve de pêche temporaire			1		1
Pêche dans les eaux de 1ère catégorie piscicole pendant la période de fermeture			1		1
Non respect des tailles legales de capture	2				2
Pêche à la ligne sur une digue			1		1
	7	**4**	**8**	**1**	**20**

ACTIVITÉ TECHNIQUE

LES ÉTUDES PISCICOLES

Etude du peuplement piscicole de la Grosne de Brandon à Marnay - Zoom sur la population de brochet

Dans le cadre des études préalables au contrat de rivière Grosne, une étude piscicole et astacicole a été lancée en 2008 par la Fédération de pêche de Saône-et-Loire sur les têtes de bassin de la Grosne (la Grosne et ses affluents en amont de Brandon). Afin de compléter cette étude sur les parties médianes et aval de la Grosne et dans le but de proposer un programme d'action cohérent, il était nécessaire de réaliser un diagnostic des peuplements piscicoles de la Grosne en aval de la commune de Brandon. En aval de Cluny, un focus était aussi proposé sur le brochet.

Pour cela, l'étude a consisté en :

- la réalisation de cinq inventaires piscicoles par pêche électrique,
- la mise en œuvre de 4 inventaires avec une méthodologie spécifique pour tenter d'estimer l'abondance de brochet,
- une étude des habitats présents sur ces 4 stations pour évaluer la capacité d'accueil du lit mineur de la Grosne pour le brochet.

Les étapes de terrain ont été réalisées entre avril et septembre 2014. La saisie des résultats ainsi que la rédaction du rapport ont été réalisées tout au long de l'année 2015.

Responsable : Julien Maupoux
Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)
AAPPMA concernées : Sainte-Cécile, Cluny, Saint-Ambreuil.

Etude piscicole des rivières du bassin de l'Arroux

Une étude piscicole des rivières du bassin de l'Arroux a été lancée en 2015. Elle vise à évaluer l'impact des actions entreprises dans le cadre du Contrat Territorial Arroux-Mesvrin-Drée à l'aide d'un indicateur biologique, le peuplement piscicole.

Les objectifs principaux de cette étude sont les suivants :

- évaluer l'impact des actions entreprises dans le cadre du Contrat Territorial sur les populations piscicoles du bassin de l'Arroux,
- compléter les connaissances sur les populations piscicoles des cours d'eau du bassin de l'Arroux,
- apporter des éléments techniques nécessaires pour la réalisation de certains travaux : définition des espèces piscicoles à prendre en compte dans le cadre des opérations de restauration de la continuité écologique, nature du peuplement piscicole pour le montage des dossiers administratifs avant travaux.

En 2015, la Fédération a réalisé les différentes étapes de terrain relatives à cette étude : pêches électriques, mesure de la température de l'eau en période estivale, …

La rédaction du rapport d'étude est prévue en 2016.

Responsable : Julien Maupoux
Financement : Agence de l'Eau Loire-Bretagne (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)
AAPPMA concernées : les AAPPMA du bassin de l'Arroux (hors Bourbince et Morvan).

Etude piscicole de la Mouge dans la traversée d'Azé

La Mouge dans le secteur d'Azé est un petit cours d'eau salmonicole dont le fonctionnement est aujourd'hui altéré par un certain nombre de perturbations. Dans l'objectif de mettre en œuvre les actions prioritaires du contrat des rivières du Mâconnais, le SIVOM de Lugny réalise une étude de définition d'un programme de travaux de restauration de la Mouge dans la traversée du bourg d'Azé. Le projet prévoit d'intervenir sur trois volets principaux :

- Restauration de la continuité écologique au niveau des ouvrages transversaux,
- Diversification du lit mineur,
- Reconquête des champs d'expansion des crues.

Avant la définition du programme de travaux, un état des lieux a été proposé comprenant différents paramètres à suivre : IBGN, morphologie, poissons, … La Fédération de Pêche a mis en œuvre le volet piscicole de cette étude. 3 stations ont ainsi été inventoriées par pêche électrique en septembre 2015.

Cette étude piscicole a montré que, déjà en amont du bourg, au niveau du camping, la Mouge présente des caractéristiques thermiques peu favorables au développement d'une population importante de truite fario. Cette élévation de la température de l'eau favorise au contraire d'autres espèces comme le chevesne, le goujon et le blageon. Un peu plus en aval, au niveau de la cave coopérative d'Azé, les conditions thermiques se dégradent encore plus, devenant totalement incompatibles avec la présence d'une population de truite. Sur cette station, les espèces appréciant les eaux chaudes, chevesnes et blageons, se développent donc en grande quantité, profitant de conditions d'habitat plutôt bonnes. Plusieurs espèces totalement inattendues dans ce type de cours d'eau - le pseudorasbora, la perche soleil et la tanche - apparaissent en provenance de retenues lentiques implantées en amont (retenue des moulins, étangs). Enfin, sur la Mouge en amont du moulin de Brou, les caractéristiques habitationnelles du lit mineur de la Mouge deviennent moins favorables à une population de truite, avec des écoulements plus lents et un substrat plus fin. Malgré des valeurs de températures estivales un peu moins défavorables, la truite fario est absente de cette station. C'est le goujon qui profite ici de ces caractéristiques et dans une moindre mesure le chevesne et le blageon.

Les résultats des inventaires piscicoles et du suivi thermique réalisés sur la Mouge en 2015, démontrent l'intérêt de restaurer la Mouge dans le secteur d'Azé. Il faudra prioritairement mettre en place des actions permettant de limiter des élévations de température trop importantes en période estivale.

Responsable : Julien Maupoux
Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)
AAPPMA concernée : Saint Maurice de Satonnay

Etude de la qualité physique et des potentialités piscicoles de la Basse Vallée du Doubs.

Dans sa « Basse Vallée », entre Dole et sa confluence avec la Saône, le Doubs s'écoule sur près de 68 km en suivant des méandres et des chenaux multiples, plus ou moins connectés à un large panel de bras morts (les mortes du Doubs). Ce corridor fluvial est composé d'une mosaïque de milieux naturels remarquables à fort intérêt patrimonial.
Dans le cadre du Contrat de Rivière Doubs, l'EPTB Saône et Doubs a missionné la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire pour réaliser une étude de la qualité physique et des potentialités piscicoles de la basse vallée du Doubs. Cette étude est réalisée en étroite collaboration avec la Fédération de Pêche du Jura et le bureau d'étude Téléos Suisse (opérateur scientifique).
Après une première campagne estivale de cartographie des habitats piscicoles par le bureau d'étude, des opérations d'échantillonnages piscicoles au filet ont été entreprises sur le Doubs par les deux Fédérations. Réalisées à la fin du mois de novembre 2014, ces opérations ont montré un peuplement composé de nombreuses espèces d'eau vive et de quelques poissons carnassiers (perche, brochet, sandre, silure).
Ces pêches ont été à nouveau réalisées dans le courant de l'été 2015 (pêche électrique et au filet). Ces pêches ont été accompagnées par la caractérisation des habitats piscicoles, par l'étude des régimes thermiques du Doubs et par le suivi écologique de quelques bras morts du Doubs.

L'étude n'est pas encore complètement achevée mais par avance les résultats sont mitigés. Ils subsistent certes des espèces de poissons sensibles sur le Doubs, mais les plus sensibles (truite, ombre, lote…) ont disparu. De même les abondances de poissons carnassiers (brochet, sandre) apparaissent plutôt faibles.
Au final, ces travaux permettront de mieux appréhender le fonctionnement de la rivière et de programmer des actions susceptibles d'améliorer le fonctionnement écologique du Doubs.

Responsable : Rémy Chassignol
Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (12 %), Conseil Régional de Franche Comté (10 %), Conseil Régional de Bourgogne (10 %), Conseil Général du Jura (10 %), FDAAPPMA 39 (4 %), FDAAPPMA 71 (4 %)
AAPPMA concernée : Pierre de Bresse

Suivi des travaux de restauration des ripisylves sur le ruisseau des Vernottes

La ripisylve (végétation rivulaire : saules aulnes…) est le compartiment le plus important dans le fonctionnement des petits hydrosystèmes de têtes de bassin. Elle assure le maintien et le bon état d'écosystèmes diversifiés par ses multiples fonctions : régulation de la température de l'eau, structuration des habitats aquatiques, rôle trophique (alimentaire), maintien des berges, dissipation de l'énergie hydraulique, rôle d'auto-épuration et de réservoirs biologiques.
Elle favorise les sous berges qui constituent des caches et des micro-habitats très recherchés par la faune aquatique.
Dans le cas d'un ruisseau, cette structure en sous-berge est fragile et peut facilement être détruite par le poids du bétail. Les berges s'effondrent, le lit s'élargit, la lame d'eau diminue et les zones de caches disparaissent. La diversité des habitats régresse, l'hydrosystème se banalise et devient nettement moins attractif pour la faune aquatique.

Le piétinement des berges, accentué dès lors que la ripisylve a disparu, apporte des sédiments fins et colmate les fonds. Le substrat se désoxygène rendant moins favorable l'accueil de la faune benthique et empêchant la fraie de certaines espèces.

Dans le cadre du Contrat Territorial Sud Morvan mené par le Parc Naturel Régional du Morvan, d'importants travaux de restauration de la ripisylve par mise en défens des berges de cours d'eau (installation de clôtures et d'abreuvoirs pour limiter l'accès du bétail aux berges et favoriser la reprise de la végétation) ont été programmés.

Photo : Absence de ripisylve accentuant les encoches d'érosion sur le ruisseau des Vernottes – avant travaux

La Fédération s'est proposée pour prendre la maitrise d'ouvrage d'une partie des travaux. La Fédération a donc déposé auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Conseil Régional de Bourgogne et du fond FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural) une demande de subvention.

Les travaux ont été réalisés à l'automne 2014.

Pour permettre la réalisation d'un suivi scientifique sur plusieurs années, un état des lieux avant travaux a été réalisé. Il a montré un ruisseau très sensible au réchauffement thermique. Cet état des lieux a aussi montré un milieu pauvre en habitat et abris ; autant d'aspects que nous espérons avoir corrigé avec l'implantation de la ripisylve.

Responsable : Rémy Chassignol
Financement : Agence de l'eau RMC (convention cadre, 50 %), FDAAPPMA 71 (50 %)
AAPPMA concernée : Autun.

Etude piscicole des rivières du bassin du Beaujolais

En 2007 et 2008 puis 2013, nous réalisions déjà avec la Fédération de Pêche du Rhône l'étude Piscicole et Astacicole du Contrat de Rivière Beaujolais :

En juin 2015, nous avons de nouveau réalisé pour le compte de la Fédération de Pêche du Rhône et du Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais, 3 pêches électriques d'inventaire.

Les résultats obtenus ont été intégrés dans le réseau de suivi de la qualité écologique des rivières du secteur Beaujolais. Après finalisation, le rapport d'étude rédigé par la Fédération de Pêche du Rhône sera téléchargeable sur notre site Internet.

Responsable : Rémy Chassignol
Financement : Fédération de Pêche du Rhône (100 %)
AAPPMA concernées : Crèches-sur-Saône et la Chapelle de Guinchay.

Etude piscicole et astacicole des rivières du bassin versant de l'Arconce

La présente étude vise à approfondir les connaissances piscicoles et astacicoles sur les rivières et ruisseaux du bassin versant de l'Arconce. Mais s'agissant d'un état initial, cette étude a aussi pour objectif principal de prévoir l'évaluation future de l'impact des actions entreprises dans le cadre du Contrat Territorial à l'aide d'indicateurs biologiques, tels que le peuplement piscicole et astacicole.

En complément, cette étude doit pouvoir proposer certaines actions sur quelques affluents de l'Arconce et sur les secteurs de têtes de bassin versant encore non couverts par les travaux d'inventaires et d'expertises menés par le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents (SMAAA).

Une partie des prospections écrevisses ont été réalisées dans le courant de l'été 2015 (secteur Mont Saint Vincent et Butte de Suin). Les pêches électriques seront entreprises à la fin de l'été 2016.

A l'issue un rapport d'étude sera rédigé et présenté aux AAPPMA concernées.

Responsable : Rémy Chassignol
Financement : Agence de l'Eau Loire Bretagne (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)
AAPPMA concernées : Charolles, Anzy-le-Duc, Varennes l'Arconce, Saint Yan.

Partenariat pêche électrique de la Saône avec le CNRS et la faculté de Lyon (Henri Persat)

Comme chaque année la Fédération a aidé la faculté de Lyon dans son travail de recherche sur l'évolution des populations piscicoles de la Saône. Deux journées du mois d'octobre ont été consacrées aux pêches électriques d'inventaires en bateau sur le secteur de Crèche-sur-Saône et de Farges les Mâcon. Pour ces deux journées la Fédération ne met à la disposition de la faculté que son personnel (2 personnes par journée).

Responsable : Rémy Chassignol
Financement : pas de financement
AAPPMA concernées : Tournus et Crêches-sur-Saône

Réseau de suivi thermique des rivières de 1ere catégorie piscicole du département.

Le réchauffement climatique terrestre est un fait qu'il est aujourd'hui difficile de contester.
Ce réchauffement a des conséquences sur la température des petites rivières du département de Saône-et-Loire.
La truite commune, espèce d'eau froide, souffre de cette situation tant et si bien que ses abondances et sa répartition géographique risquent encore de décroitre.

Ainsi pour mieux appréhender les effets du réchauffement, la Fédération dispose chaque année une dizaine de sondes sur des stations de références pour mieux appréhender l'ampleur du réchauffement. Ceci nous permet aussi de mieux comprendre les fluctuations de densités de truites fario observées d'année en année lors des pêches électriques.

Responsable : Rémy Chassignol
Financement : pas de financement

Journée d'échange technique : Quelles méthodologies et quels protocoles pour évaluer les gains écologiques de la restauration des cours d'eau ?

Le réseau des gestionnaires des milieux aquatiques du bassin nord Rhône méditerranée de Bourgogne et de Franche Comté est un espace d'échange et de partage de connaissances. Ce réseau regroupe tous les agents des collectivités œuvrant dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques, ruisseaux, rivières et zones humides. Ce réseau a pour vocation de faciliter les échanges de compétences entre les acteurs de l'eau. La valorisation des savoir-faire de chacun contribue à la gestion durable et équilibrée de la ressource en eau du territoire. Ce réseau organise régulièrement des journées d'échanges techniques entre acteurs. Il nous a ainsi été demandé de venir apporter notre savoir-faire et nos compétences dans le domaine des suivis thermiques.

Nous sommes intervenus au cours de la journée : quelles méthodologies et quels protocoles pour évaluer les gains écologiques de la restauration des cours d'eau?

Nous avons donc exposé l'intérêt de suivre la température des cours d'eau pour mieux comprendre les altérations que subissent nos milieux aquatiques.

Responsable : Rémy Chassignol
Financement : pas de financement

Suivi piscicole du parcours No Kill Mouche sur le Méchet

Le parcours de pêche en No kill de la Truite (à la mouche) a vu le jour en mars 2011 sur le Méchet à la Grande Verrière.
Ce parcours, implanté sur une jolie rivière du Morvan dans un cadre naturel préservé, a été particulièrement bien aménagé par l'équipe de l'AAPPMA d'Autun.

Pour suivre l'évolution de la population de truite fario sur le parcours, la Fédération a tenu à mettre en place un suivi thermique et piscicole du site sur 3 années. Ce suivi a permis de mieux caractériser le peuplement de truite fario du Méchet et de mieux appréhender les futures orientations de gestion du parcours.

Les premières investigations ont été entreprises lors de l'été et de l'automne 2011 avec un suivi des températures et la réalisation de 3 inventaires piscicoles (sur le parcours, en amont et en aval). En 2012 et 2013, ces mesures ont été reprises au printemps et à l'automne. Pour 2014 quelques mesures d'habitats et d'abris sont venues compléter le travail.

Voici les premières conclusions de cette étude :

Les analyses ont montré que la quantité et la qualité des peuplements piscicoles du Méchet et principalement celui de la truite commune sont étroitement liées aux conditions du milieu. Ces conditions sont quelque peu limitantes pour le développement d'une population de truite sur le Méchet, puisque ce dernier connait chaque été un réchauffement excessif de ses eaux.
Excepté ce problème de métabolisme thermique, le Méchet présente une qualité d'eau et d'habitat plutôt conforme au développement des truites. Mais cela ne semble pas suffisant au regard des dérèglements du métabolisme thermique.

Dans ces conditions, toute mesure de gestion halieutique (mise en réserve, alevinage, parcours no-kill…) peut avoir des effets très incertains sur les abondances de truite fario. Tant que le problème thermique n'aura pas été complètement résolu, il sera difficile de permettre à la population de truite de croître.
Pour obtenir des abondances de truite fario plus importantes sur le Méchet, il serait nécessaire d'agir massivement en faveur du développement de la végétation rivulaire (ripisylve), gardien de la fraicheur des eaux. Agir sur l'habitat est beaucoup plus efficace, faut-il encore pouvoir agir à de grandes échelles.
De très nombreux linéaires de ruisseaux affluents du Méchet font face à une absence de ripisylve ou à une ripisylve très dégradée.

La Fédération, soucieuse de cette problématique, a déjà engagé des travaux de restauration de la végétation rivulaire sur les ruisseaux des Vernottes, affluent majeur du Méchet. C'est un premier pas qu'il serait nécessaire de poursuivre, mais sans l'accord massif des propriétaires et exploitants riverains à cette mesure, la poursuite de ces travaux est délicate.
Mais le parcours de pêche de la truite à la mouche en no-kill sur le Méchet n'a pas été institué pour des raisons écologiques. Il a d'abord été mis en place pour proposer un nouveau produit pêche en milieu naturel. En ce sens, ce parcours répond aux attentes de nombreux pêcheurs et permet de développer le tourisme dans le secteur de la Grande Verrière.
Développer le tourisme pêche, en proposant un produit axé sur des poissons naturels, nous semble la solution la plus juste et la plus respectueuse pour l'écosystème Méchet.
Aussi nous pensons qu'il est important de maintenir la pratique de la pêche à la mouche en no kill sur ce parcours tout en privilégiant une gestion de type patrimonial (sans déversement).
Vous trouverez toutes les conclusions de cette étude à la page :
http://www.peche-saone-et-loire.fr/gestion-des-milieux/etude/suivi-piscicole-projet-halieutique/suivi-piscicole-du-parours-mouche-no-kill-du-mechet/

Responsable : Rémy Chassignol
Financement : FNPF (50 %), FDAAPPMA 71 (50 %)
AAPPMA concernée : Autun

Analyse et enjeux piscicoles sur les ruisseaux interceptés par le projet de mise en 2X2 voies de la RN70 et RN79

Sur les communes de Charolles, Génélard et Palinges, la RN70 et la RN79 vont être mises en 2X2 voies.
Dans le cadre des études environnementales préalables à la réalisation des travaux, la DREAL de Bourgogne Franche Comté nous a sollicités pour réaliser quelques inventaires piscicoles.

Les pêches électriques entreprises le jeudi 3 décembre sur les ruisseaux de Valtreize, ruisseau de Fautrenne, Ruisseau de Fautrière et ruisseau de Garaudine ont montré des peuplements piscicoles d'intérêts faibles à nuls.
Les peuplements piscicoles échantillonnés sont peu diversifiés, parfois non spécifiques des milieux échantillonnés (espèces) où pire totalement absents.
Excepté la présence d'un unique chabot sur le ruisseau de Garaudine aucune autre espèce sensible n'a été interceptée lors des opérations d'échantillonnage piscicole. Le chabot est inscrit à l'annexe II de la directive habitat faune flore.

Responsable : Rémy Chassignol
Financement : DREAL

Suivi des pollutions viticoles

La Fédération a réalisé en 2015 un suivi de la qualité des cours d'eau dans les secteurs viticoles en période de vendange. Ce suivi a permis d'identifier plusieurs rejets d'origine vinicole et de rencontrer les exploitants concernés.

Responsable : Julien Maupoux et les agents de développement
AAPPMA concernées : AAPPMA du beaujolais, du mâconnais, du chalonnais et du bassin de la Dheune.

Suivi du chantier d'entretien de la ripisylve réalisé par le « Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du bassin de la Seille amont, de la Seillette et de la Brenne ».

Suite à un constat de coupe à blanc réalisé par le « Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du bassin de la Seille amont, de la Seillette et de la Brenne » le long de la rivière Brenne, la Fédération est intervenue auprès des services de la DDT et de la Sous-Préfecture pour signaler que les travaux n'étaient pas conformes à l'arrêté préfectoral de DIG (Déclaration d'Intérêt Général). Une réunion de conciliation a ensuite été organisée par M. le Sous-Préfet de Louhans. Les travaux se sont poursuivis correctement en décembre et janvier avec l'encadrement de la DDT, de l'ONEMA, de l'EPTB et de la Fédération.

Responsable : Julien Maupoux
AAPPMA concernées : AAPPMA de Bellevesvre, de Saint-Germain-du-Bois et de Louhans.

LES TRAVAUX EN RIVIERE

Projet de restauration de la ripisylve sur le ruisseau des Vernottes - Consultation du public sur le nouveau projet de SDAGE Loire Bretagne

Dans le cadre de la consultation du public sur le nouveau projet de SDAGE Loire Bretagne (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux), l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a missionné le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement Pays de Bourgogne (CPIE) pour organiser des visites guidées sur différents travaux de restauration de cours d'eau entrepris dans le département.
Les travaux de restauration de la ripisylve sur le ruisseau des Vernottes à la Grande Verrière, ont fait partie du programme d'animation ouvert au public.
La Fédération a présenté cette action le lundi 18 mai.
L'objet de cette visite était d'exposer au grand public les travaux et de discuter autour des techniques d'aménagements de berges en milieu prairial. Mais il était aussi important d'évoquer la richesse écologique des rivières et ruisseaux du Morvan et les principales exigences de qualités des espèces qui peuplent ces milieux aquatiques.
Plus d'informations : http://www.peche-saone-et-loire.fr/restauration-des-ruisseaux-a-truite-du-morvan/

Responsable : Rémy Chassignol
Financement :
AAPPMA concernée : Autun

Etude et travaux de restauration de la continuité écologique sur le Talenchant

Le Talenchant est un petit cours d'eau de 1ère catégorie piscicole. L'étude piscicole et astacicole des rivières du mâconnais réalisée en 2010 a montré que le ruisseau des Vaux, un petit affluent du Talenchant, abritait encore une population d'écrevisses à pieds blancs.

Afin de compléter les connaissances piscicoles sur le Talenchant, 5 inventaires piscicoles ont été réalisés en 2015. Ces inventaires ont montré que la truite fario, espèce repère du Talenchant, n'est plus présente. Différentes problématiques expliquent l'absence de la truite fario : température de l'eau trop importante en période estivale en amont du bourg de Verzé, problèmes de qualité d'eau (rejets domestiques et viticoles), problèmes de morphologie du lit mineur dans le bourg de Verzé et enfin des problèmes de restauration de la continuité écologique.

Les travaux projetés dans ce projet visaient d'abord à restaurer la continuité écologique sur le Talenchant. Néanmoins, au vu des problématiques relevées, il apparait nécessaire aujourd'hui de mener une politique plus globale de restauration du Talenchant en collaboration avec le syndicat de rivière.

La Fédération a cependant mis en œuvre à l'automne 2015, avec l'accord des propriétaires riverains, l'effacement de 3 seuils. Ces seuils étant de taille modeste, une destruction manuelle a été possible. Ce programme doit se poursuivre en 2016 avec l'effacement de deux autres seuils.

Responsable : Julien Maupoux
Financement : Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FDAAPPMA 71 (50 %)
AAPPMA concernée : Saint-Maurice-de-Satonnay

Aménagement de la frayère de la Culée sur le Solnan à Sainte-Croix

L'étude piscicole réalisée sur le Solnan en 2013 a montré que la population de brochet du Solnan était en mauvais état pour deux raisons principales : le lit mineur n'est pas assez végétalisé et il y a peu de zones humides fonctionnelles pour la reproduction du brochet.

Le Contrat de Rivière Seille, dans son Volet B1 concernant la restauration, la protection et la mise en valeur des milieux aquatiques et des paysages, œuvre pour la restauration et la réhabilitation de milieux humides associés au cours d'eau. Dans ce cadre, la Fédération a réalisé des travaux de restauration de la zone humide de la Culée, située le long du Solnan à Sainte-Croix.

L'objectif du projet était d'augmenter les fonctionnalités piscicoles de la zone humide pour la reproduction du brochet.

Pour atteindre cet objectif, le projet visait à :
- accroître les surfaces en habitats humides ouverts (cariçaie notamment) favorables à la ponte du brochet,
- maintenir, entre les mois de février et d'avril, un niveau d'eau et une durée de submersion suffisants pour permettre la ponte des géniteurs de brochet, l'incubation des œufs et leur éclosion (en général 45 jours consécutifs d'inondation sont nécessaires).

Outre les bénéfices attendus pour l'espèce brochet, cet aménagement devait permettre d'augmenter la surface de la zone humide de 900 m² environ (de 1700 à 2600 m²) avec tous les bénéfices classiques associés aux zones humides (lutte contre les inondations, soutien des débits d'étiage, ...).

Les travaux suivants ont été réalisés en septembre 2015 par l'entreprise MARMONT SARL (LOUHANS) :

1. Abattage de la végétation arborée et dessouchage de la végétation arborée sur la quasi-totalité du site, soit environ 3700 m².

2. Des travaux de terrassement : création de deux « bassins » aux pentes très douces connectés au fossé en 1 point par l'aval. Au niveau du point de connexion aval, un bourrelet a été créé. Celui-ci a été calé de manière à être à la fois plus bas que le niveau du terrain naturel, et environ 90 cm plus haut que le fond du bassin aval au droit du bourrelet. La surface terrassée est d'environ 2900 m². Le surplus de terres (environ 1200 m3) a été évacué hors zone inondable sur une parcelle proche.

Figure 1 : Frayère de la culée à Sainte-Croix juste après la réalisation des travaux

Responsable : Julien Maupoux
Financement : Agence de l'eau RMC (50 %), FNPF (25 %), AAPPMA et Fédération (25 %)
AAPPMA concernée : Sainte-Croix

DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE / REGLEMENTATION

Projet de réservoir de pêche à la mouche à l'étang des Cloix

Un projet de réservoir de pêche à la mouche est actuellement à l'étude sur l'étang des Cloix à Autun. Pour monter ce projet spécifique, le bureau d'étude A2H a été missionné en 2014 par la Fédération et la Ville d'Autun, partenaire de ce projet. Ce plan d'eau servant aussi de réservoir d'eau potable, les services préfectoraux s'opposent pour le moment à la mise en œuvre de ce projet, arguant du fait que cette nouvelle activité pourrait avoir des conséquences négatives sur la qualité de l'eau du plan d'eau.

En 2015, plusieurs réunions ont été organisées sur ce projet dont une avec M. le Préfet de Saône-et-Loire et une autre avec Mme la sous-Préfète d'Autun. De même, une visite du réservoir de pêche à la mouche de Rumilly en Haute-Savoie a été organisée.

Responsables : Georges Guyonnet avec l'appui technique de Julien Maupoux
Financement : Fédération et Ville d'Autun
AAPPMA concernée : Autun

Création d'un poste de pêche pour personne à mobilité réduite à Bourbon-Lancy

L'AAPPMA de Bourbon Lancy et la commune de Bourbon-Lancy avait pour projet la création d'un poste de pêche PMR au petit étang du Breuil à Bourbon-Lancy. Ce projet a été réalisé en interne par la commune en 2014-2015. La Fédération est intervenue pour le montage administratif du dossier de demande de financement auprès de la FNPF.

Responsable : Julien Maupoux
Financement : AAPPMA, Ville de Bourbon-Lancy, FNPF
AAPPMA concernée : Bourbon-Lancy

Création d'un poste de pêche pour personne à mobilité réduite à l'étang du Mitant à Gergy

L'AAPPMA de Gergy et la Fédération ont pour projet la création d'un poste de pêche PMR à l'étang du Mitant à Gergy. En 2015, une réunion sur place a été réalisée et M. Durandin a fait plusieurs demandes de devis.

Responsables : Marc Durandin et Julien Maupoux
AAPPMA concernée : Gergy

Bail de pêche et règlement intérieur de l'étang de la Chagne à Romenay et de la Gravière du Paquier à Gueugnon

La commune de Romenay loue depuis le début de l'année 2015 le droit de pêche de l'étang de la Chagne, situé à Romenay, à la Fédération et à l'AAPPMA de Romenay. De même, la commune de Gueugnon a mis à disposition de la Fédération et de l'AAPPMA de Gueugnon le droit de pêche à la gravière du Paquier de la Rivière à Gueugnon.

La Fédération est intervenue en 2015 pour rédiger le bail de pêche et le règlement intérieur de l'étang de la Chagne à Romenay ainsi que pour rédiger la convention de mise à disposition de la gravière du Paquier de la Rivière à Gueugnon.

Responsable : Julien Maupoux
AAPPMA concernées : Romenay, Gueugnon

COMMUNICATION, SITE INTERNET, EDITION DE BROCHURES

TV France 3

A deux reprises, nous avons été appelés par les équipes télévisions de France 3 Bourgogne pour évoquer la sécheresse et la canicule de l'année 2015.

Un premier reportage a eu lieu en juillet 2015 sur les secteurs amont de la Grosne. Un deuxième s'est déroulé en décembre 2015 sur les portions plus avals de la Grosne.

Ces reportages sont passés dans les actualités au niveau de la Région Bourgogne mais aussi dans une édition nationale du Journal Télévisé de France 3.

Responsables : Rémy Chassignol et Julien Maupoux

Rédaction hebdomadaire d'articles pour le Journal de Saône et Loire

Lors de l'année 2015, la Fédération a fourni au Journal de Saône-et-Loire un article tous les 2 mois. Ce dernier est paru pour dans la rubrique « Pêche mon Dimanche ».

Responsables : Rémy Chassignol, Julien Maupoux, Irénée Sicard et les Agents de développement

Guide 2016 de la pêche en Saône et Loire

Comme chaque année, le guide de la pêche en Saône-et-Loire a été réédité. Ce guide 2016 se présente sous la même forme que le guide 2015. Il contient de nombreuses mises à jour : évolution de la réglementation, changements de présidents, …,

Cette année une page a été créée pour distinguer la réglementation sur les cours d'eau du domaine public et sur ceux du domaine privé.

L'impression du guide a été confiée à l'entreprise SEIC (Le Creusot).

25 000 exemplaires ont été imprimés et répartis aux AAPPMA. Le guide est distribué au moment de l'achat des cartes de pêche. Comme chaque année, il est possible de télécharger le guide depuis le site Internet de la Fédération de pêche.

Responsable : Julien Maupoux
Financement : Partenaires publicitaires, FDAAPPMA 71

Site internet de la Fédération : http://www.peche-saone-et-loire.fr

2015 aura été la 15ème année d'existence du site Internet de la Fédération.

Lorsque le site a été ouvert au public (début des années 2000), les connexions étaient encore très marginales. Elles oscillaient entre 2000 et 10 000 visites à l'année.

Aujourd'hui, les choses ont bien évolué puisqu'Internet est devenu un média incontournable.

L'activité Internet se développe année après année. Tant et si bien qu'aujourd'hui le site Internet de la Fédération est le média le plus utilisé par les pêcheurs pour obtenir de l'information.

Après une importante mise à jour en 2013, le site internet a connu en 2014 et 2015 de grande augmentation de fréquentation :

Les chiffres clés de l'audience du site de la Fédération en 2015

- **83 310 consultations par 54 148 visiteurs distincts pour un total de 194 689 pages vues**

En moyenne, les internautes restent 2.44 minutes sur le site pour une moyenne de 3 pages vues par connexion. Ces statistiques sont tout à fait honorables pour un site internet et montrent que les internautes parcourent relativement bien les pages du site à la recherche d'information.

Il est interessant de constater à quel point l'augmentation de la fréquentation de notre site internet s'est amplifiée ces dernières annnées.

Entre 2009 et 2015, le nombre de visites a été multiplié par 5. Cette augmentation des visites peut être liée à la constante actualisation du site ainsi qu'à la rédaction de nombreux articles, à la tenue d'un agenda et bien sur parce qu'Internet est devenu un média de masse.

Pour cette année 2015, 65% des visiteurs ayant parcouru nos pages web sont de nouveaux visiteurs.

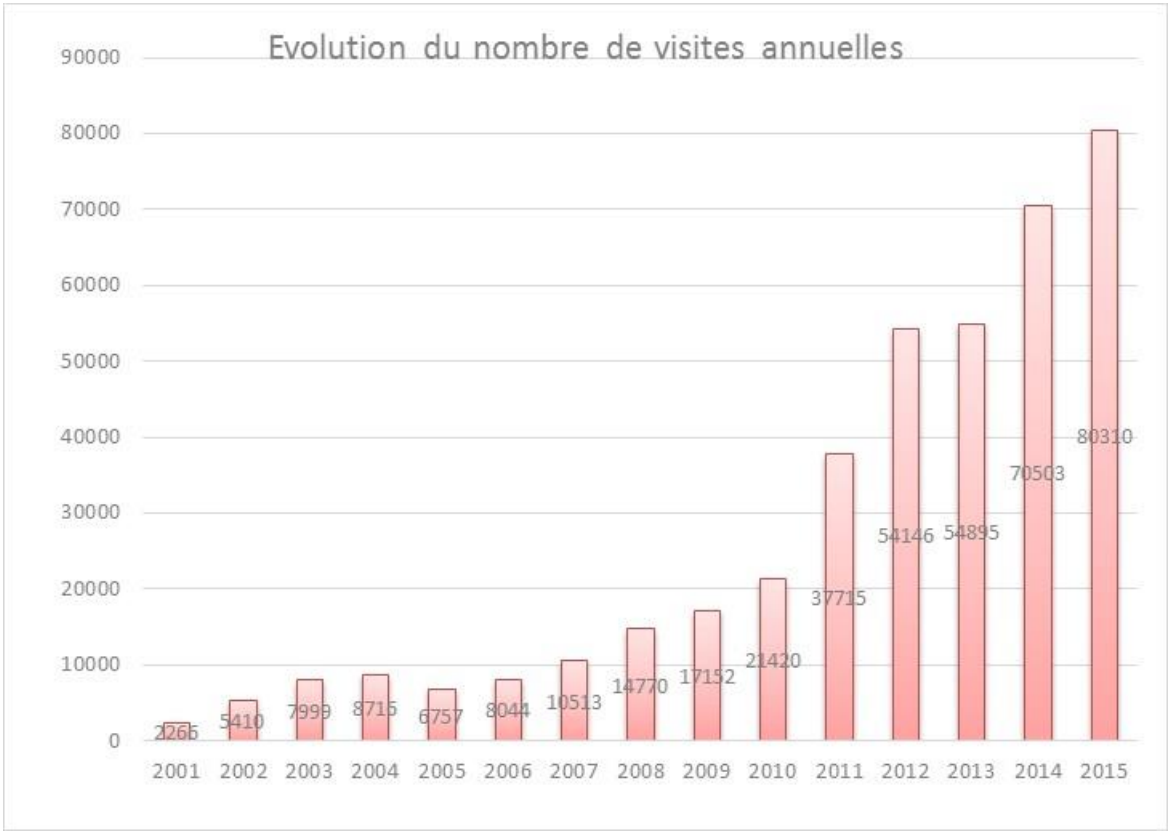
Evolution du nombre de visites annuelles
90000
80000
70000
60000
50000
40000
30000
20000
10000
0
2266
5410
7999
8716
6757
8044
10513
14770
17152
21420
37715
54146
54895
70503
80310
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015

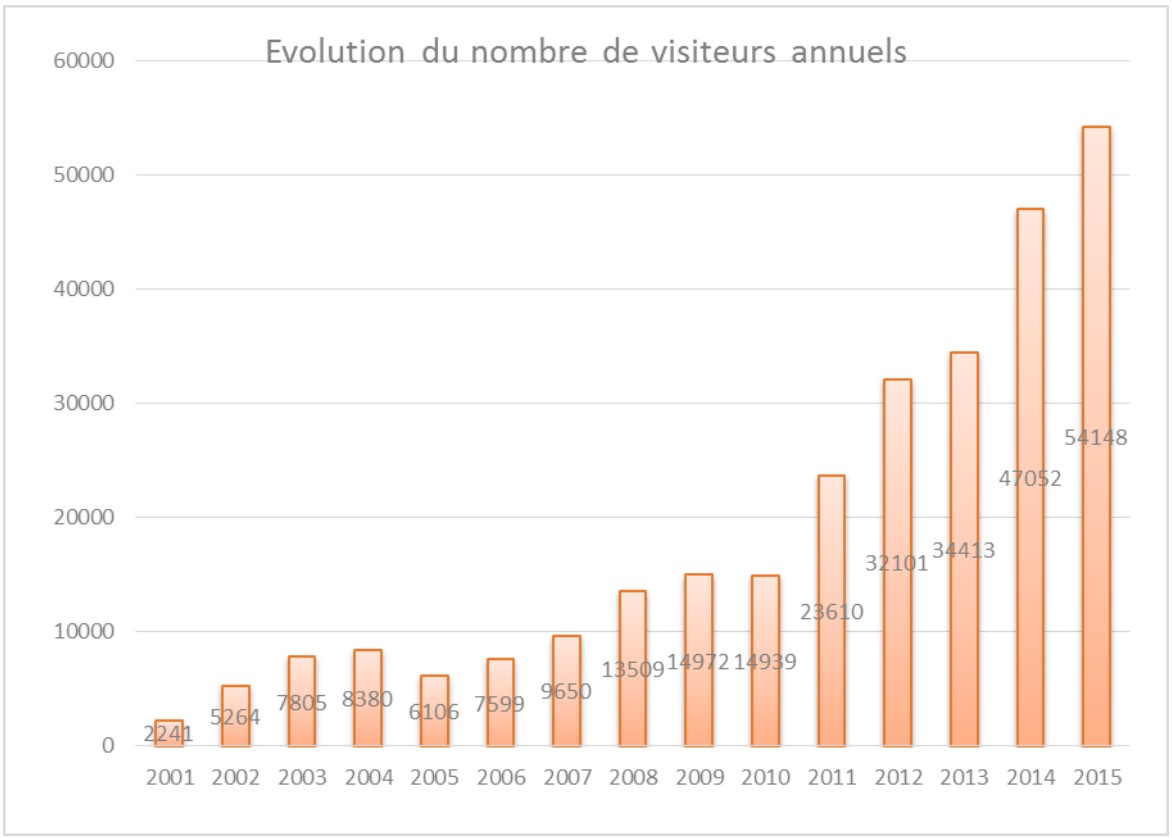
Evolution du nombre de visiteurs annuels
60000
50000
40000
30000
20000
10000
0
2241
5264
7805
8380
6106
7599
9650
13509
14972
14939
23610
32101
34413
47052
54148
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015

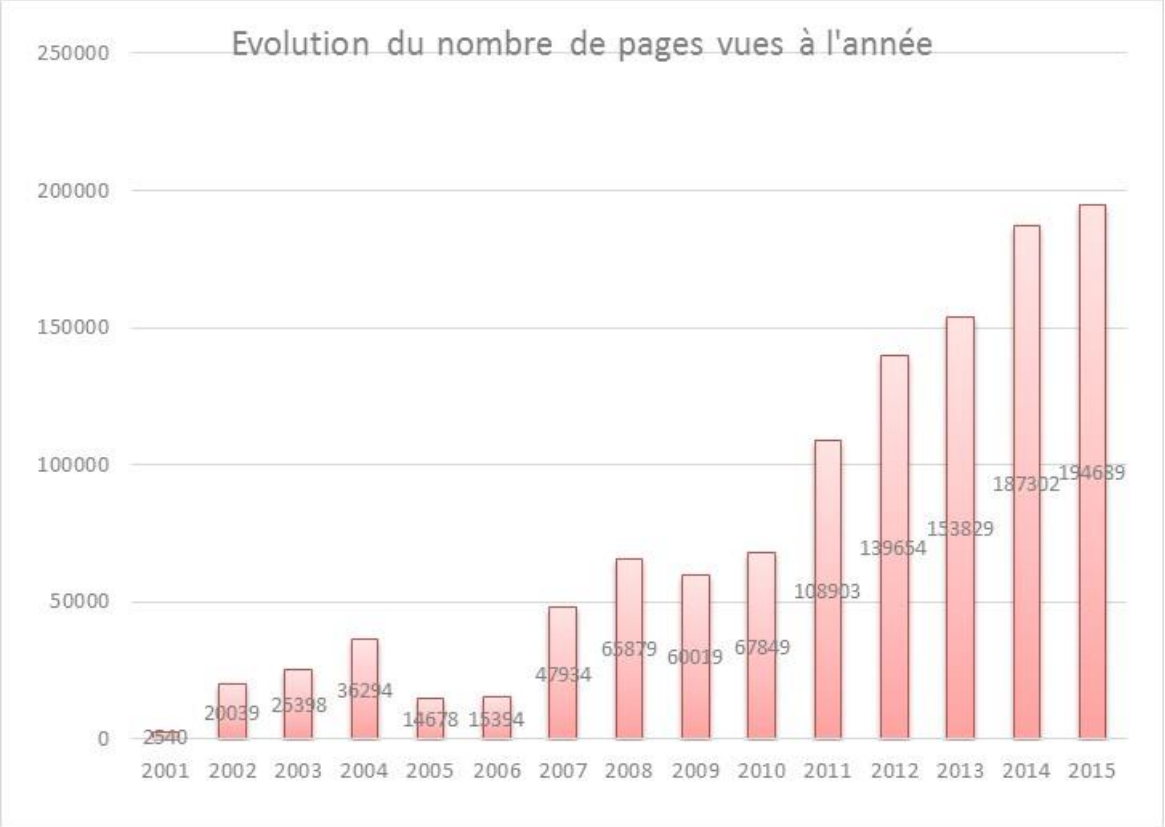
Evolution du nombre de pages vues à l'année
250000
200000
150000
100000
50000
0
2540
20039
25398
36294
14678
15394
47934
65879
60019
67849
108903
139654
153829
187302
194689
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015

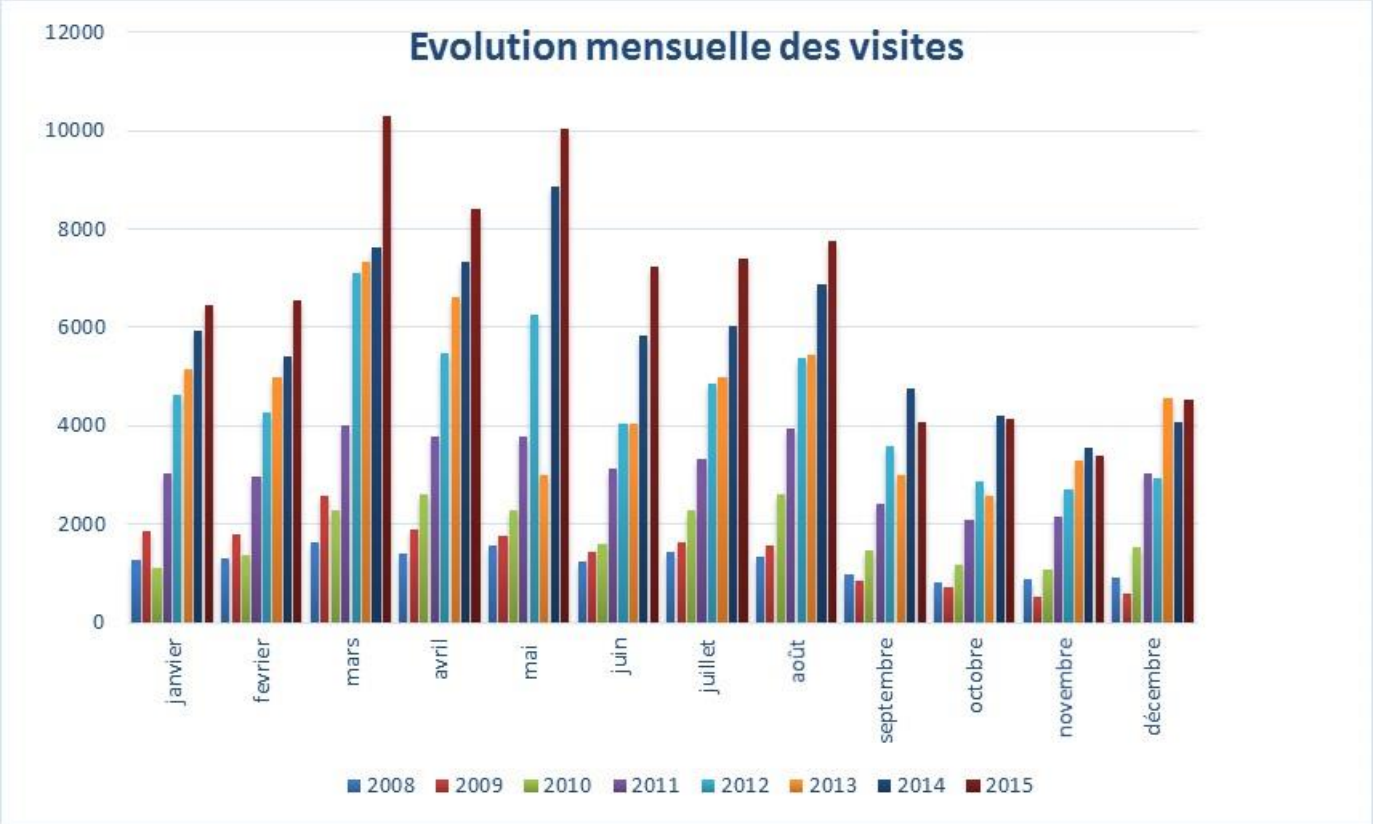
Evolution mensuelle des visites
12000
10000
8000
6000
4000
2000
0
janvier
fevrier
mars
avril
mai
juin
juillet
août
septembre
octobre
novembre
décembre
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015

Au regard de l'évolution des visites mensuelles, on peut constater comme chaque année 3 pics de fréquentation maximale :

- 1 pic avant ouverture de la truite (janvier, février, mars),
- 1 pic en avril et mai avant ouverture du carnassier,
- 1 pic pendant la période estivale (juillet-août).

Nationalité des principaux visiteurs

Pays	Visites
France	74 730
Allemagne	2 333
Suisse	568
Hollande	502
Belge	417

Pages les plus consultées par orde d'importance

Classement	Les pages	Nombre de pages vues
1.	Page d'index du site	28 019
2.	Carpe de nuit	12 574
3.	Page sur les Etangs de la Fédération	12 304
4.	Période d'ouverture	10 916
5.	Les rivières	9 931
6.	Carte de pêche 2015	9 423
7.	Réglementation	8 572
8.	Achetez sa carte de pêche sur internet	5 708
9.	Où pêcher la truite	4 759
10.	Les APPMA	4 243

Responsable : Rémy Chassignol

DOSSIER ENQUÊTE PUBLIQUE, LOI SUR L'EAU, CONSULTATIONS DIVERSES

Consultation : dossier d'autorisation loi sur l'eau

● **Titre : Dossier d'autorisation temporaire concernant la vidange du barrage du Pont-du-Roi**
Maître d'ouvrage : Département de Saône-et-Loire
Rivière : Pont-du-Roi
Réponse : Julien Maupoux
Date : 6 juillet 2015
Avis : pas de remarques sur le projet de vidange du barrage du Pont-du-Roi. Défavorable à la diminution du débit réservé sur le ruisseau de Brandon (Vesvre).

● **Titre : Dossier d'autorisation relatif à la restauration de la Thalie aval sur les communes de Chalon-sur-Saône et de Saint-Rémy**
Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Thalie
Rivière : Thalie
Réponse : Julien Maupoux
Date : 24 novembre 2015
Avis : Pour la création de frayères à brochet, profiter des dépressions existantes à Pont Paron. Pas d'autres remarques.

Consultation : dossier de déclaration loi sur l'eau

● **Titre : Effacement d'une ancienne prise d'eau sur la Petite Drée**
Maître d'ouvrage : Commune d'Epinac
Rivière : Petite Drée
Réponse : Julien Maupoux
Date : 17 aout 2015
Avis : favorable.

● **Titre : Déclaration au titre de la loi sur l'eau pour le curage de l'étang de Telly situé sur la commune de Montmelard.**
●Maître d'ouvrage : Madame Colette Michaud
Rivière : Ozolette
Réponse : Rémy Chassignol
Date : 05 mars 2015
Temps passé : 2h00
Avis : Sans avis car dossier jugé incomplet

● **Titre : Protection de deux conduites de gaz dans la traversée de l'Arconce.**
Maître d'ouvrage : GRT Gaz
Rivière : Arconce
Réponse : Rémy Chassignol
Date : 13 mars 2015
Temps passé : 2h00
Avis : avis favorable

Consultation : dossier divers

● **Titre : Projet de Règlement Particulier de Police plaisance du réservoir de Bondilly**
Maître d'ouvrage : VNF
Plan d'eau : Réservoir de Bondilly
Réponse : Julien Maupoux
Date : 27 février 2015
Avis : Non favorable à l'interdiction de pêche dans une bande 50 m à partir de la digue.

● **Titre : Projet de Règlement Particulier de Police plaisance du réservoir de Torcy le Vieux**
Maître d'ouvrage : VNF
Plan d'eau : Réservoir de Torcy le Vieux
Réponse : Rémy Chassignol
Date : 23 novembre 2015
Avis : favorable

Projet de Center Parc sur la commune du Rousset

Participation aux réunions de présentations du projet.
Participation aux ateliers du débat public – Atelier impact sur l'environnement – Sur le terrain présentation aux publics des risques potentiels de l'installation du Center Parc sur l'Arconce et ses affluents. Présentation des très fortes perturbations générées par l'Etang du Rousset sur la rivière Arconce.

Responsable : Rémy Chassignol

Cartographie et identification des cours d'eau

Le projet d'identification et de cartographie des cours d'eau n'est pas là pour aider le pêcheur et favoriser la protection des milieux aquatiques. Ce travail existe car c'est une demande des syndicats agricoles (FNSEA) exaspérés par les contrôles anti pollutions de l'ONEMA. Avec cette cartographie officielle les syndicats agricoles souhaitent déterminer les cours d'eaux où s'applique la loi sur l'eau et les fossés où elle ne s'applique pas, et bien entendu leur interprétation est souvent bien différente de la nôtre.

La Fédération a participé en 2015 à deux réunions de définitions des cours d'eau : le 16 octobre et le 7 décembre 2015.

Voilà ce qu'il est ressorti de ces premiers échanges :

Pour la partie Loire Bretagne, les cours d'eau « IGN » (Institut Géographique National) en traits pointillés et traits pleins et toutes les rigoles colonisées par des espèces protégées ou connues comme frayères mais non cartographiées IGN ont été retenues comme cours d'eau. Il s'agit d'une cartographie complète qui semble un bon compromis. Cette cartographie pourra être complétée suivant les « découvertes » d'espèces rares et protégées.

Pour la partie Saône-Rhône, les choses sont moins évidentes et plus compliquées, puisque la cartographie est à ce jour incomplète et progressive. Les pressions agricoles semblent plus fortes sur ce bassin. Seuls les cours d'eau identifies dans le SDAGE comme masses d'eau superficielles et les cours d'eau « frayères » ainsi que ceux colonisés par des écrevisses à pieds blancs ou autres espèces protégées sont actuellement cartographiés. Il reste du travail. Les réunions vont se poursuivre en espérant que les compromis trouvés resteront favorables aux milieux.

Responsable : Rémy Chassignol

ACTIVITÉ DE L'ANIMATEUR

ACTIVITE PÊCHE ET MILIEU AQUATIQUE (ANIMATION)

Acquisition de matériel d'animation

Afin de compléter le matériel déjà acquis les années précédentes, des ensembles, du « petit matériel » de pêche et du matériel pédagogique ont été achetés. Voici la liste du matériel acquis en 2015 :

- Ensemble carpodrome « grande canne » (x5)
- Le matériel de sensibilisation à l'environnement aquatique : des boîtes loupes pour observer les invertébrés aquatiques, des petites épuisettes manche long pour les prélèvements.

Recherche de partenaires éducatifs

Afin de maintenir la visibilité de l'offre « animation », un « flyer » mis à jour a été envoyé à l'ensemble des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) (environ 70 structures) dont une liste nous a été fournie par la Direction Départemental de la Cohésion Sociale. Pour l'année 2015, des contacts sérieux ont été pris avec : La ville de Chalon, le SIVOS Vincelles/Saint Usuge, la commune de la Grande Verrière, la commune des Bizots, le Grand Chalon, l'Office de Tourisme de Fleurville, le Lycée Henri Parriat de Montceau, l'Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH) de Saint Rémy, 2 ALSH de Cluny, l'ALSH de Colombier en Brionnais, l'ALSH de Verdun/Doubs et Les Papillons Blancs de Blanzy.

Animations effectuées

Animation Grand Public

Des journées d'initiation gratuites pour les adultes ont pris place durant l'été 2015 (Etang/Arroux, Mâcon, Paray le Monial, Lac de la Sorme, Chalon/Saône, Torcy).
L'objectif de ces journées est de proposer une initiation à une technique de pêche pour permettre aux néophytes de découvrir le loisir pêche sans trop de difficulté. De plus, c'est aussi un moyen de promouvoir la compétence animation.
La participation à des forums et foires pour communiquer sur le rôle et les missions de la Fédération et des AAPPMA (Forum EEDD 71 à Montceau, Décathlon Mâcon, Journée Nationale de la Pêche Fleurville)
La mise en place de stages multi-pêches à destination des adolescents. Ces stages de 3 jours ont pour objectifs de permettre aux jeunes un perfectionnement sur plusieurs techniques de pêche (coups, leurres, mouches) et de leur transmettre des connaissances sur la réglementation, la biologie des espèces et le fonctionnement des milieux (Cuisery, Chalon).
Cycle pêche aux leurres pour les ados de Mâcon et son bassin. 10 séances (salle et terrain) de 2 heures le jeudi soir d'avril à juin. 4 adolescents.

Animations en Centres de Loisirs

Saint Rémy : 5 demi-journées pour un total de 59 enfants,
Verdun : 2 demi-journées pour un total de 28 enfants,
Cluny 1: 2 demi-journées pour un total de 24 enfants,
Cluny 2 : 2 demi-journée pour un total de 14 enfants,
Colombier : 2 semaines pour un total de 20 enfants.

Animations scolaires

Saint-Usuge : Cycle de 8 séances dans le cadre de l'aménagement du rythme scolaire (NAP). 7 enfants du CP au CM1 ont pu découvrir le cycle de l'eau, le fonctionnement de la rivière, les invertébrés aquatiques, la pêche à la ligne, l'anatomie des poissons ou encore la réglementation pêche.
Primaires Oslon : 1 journée consacrée à la découverte des invertébrés aquatiques sur un petit ruisseau affluent de l'Orbize sur la commune de Barizey. 24 enfants pour cette activité.
Primaire de la Grande Verrière : 1 demi-journée de découverte des invertébrés aquatiques sur le ruisseau le Méchet dans le centre du village. 24 CP-CE1 pour cette activité.
Primaires de Lux : 1 journée de découverte des invertébrés aquatiques et de pêche à la ligne avec une classe de CE2-CM1 au plan d'eau de Lux. 23 enfants pour cette journée.
Maternelle Oslon : 2 demi-journées pour deux classes (PS-MS et MS-GS) pour la découverte de la pêche à la ligne à l'étang Prin de Champforgeuil. 40 enfants.
Primaire Saint Rémy : 1 journée consacrée à la découverte des invertébrés aquatiques sur un petit ruisseau affluent de l'Orbize sur la commune de Barizey. 25 enfants pour cette activité.
Primaires les Bizots : 3 demi-journées de découverte de la pêche (réglementation, poissons, simulateur) en salles, dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires. 24 enfants de CP-CM2
BTS Montceau : 1 demi-journée pour une classe de 2ème année de BTS Métiers de l'Environnement de Montceau les Mines consacrée à la découverte de la méthode d'inventaire piscicole par pêche électrique. Deux points de pêche sur le ruisseau des Vernottes et le Méchet. Participation aux opérations de tri et de biométrie. 12 étudiants et 2 enseignants.

Animations AAPPMA

Mâcon : Intervention dans le cadre de l'Atelier Pêche Nature (APN). Découverte du fonctionnement de la rivière (en salle). 14 enfants inscrits à l'Atelier Pêche Nature de Mâcon.
Blanzy : 1 demi-journée de découverte des invertébrés et des poissons d'eau douce pour les enfants de l'APN. 20 enfants.
Marmagne : 1 demi-journée de découverte des invertébrés aquatiques pour 4 classes dans le cadre de la journée organisée par l'AAPPMA. 50 enfants de la GS au CE2.
Louhans : 1 demi-journée théorique animation pour les encadrants APN et 1 demi-journée pratique de la pêche aux leurres avec les enfants de l'APN. 5 adultes et 9 enfants.
Cuisery : 1 demi-journée de découverte de la pêche à la ligne à l'occasion de la journée de La Seille organisée par la municipalité. Participation en soutien à l'AAPPMA. 10 personnes dont 2 enfants.
Montceau : 1 demi-journée de découverte de la pêche au feeder dans le cadre des animations organisées par la municipalité. Soutien à l'AAPPMA. 10 enfants.

Animations publics spécialisés

Blanzy : 2ème édition de la journée « La pêche, une passion, des émotions » en partenariat avec les Papillons Blancs de Blanzy et l'AAPPMA locale. 11 ateliers différents (nage des leurres, lancers sur cible, simulateur, découverte des poissons d'eau douce, lancer mouche, lancer distance, découverte du matériel, l'art et le poisson) pour 10 groupes de structures accueillant des personnes en situation de handicap et 2 classes de primaires. 130 personnes ont participé à cette journée.

L'ensemble de ces activités ont permis de contacter environ 900 personnes. Les publics sont de tous horizons, de tous âges et vivent sur l'ensemble du département. Le graphique ci-dessous montre la répartition des publics en fonction de l'activité (***Scolaire*** *: activité pendant le temps scolaire ou les NAP ;* ***Centre de Loisir*** *: activité durant les vacances ou les mercredis avec des structures accueillant des jeunes ;* ***AAPPMA*** *: Activité menée conjointement avec les AAPPMA ;* ***FD*** *: activité journée gratuite d'initiation et stage multi-pêches pendant les vacances d'automne et de printemps*).

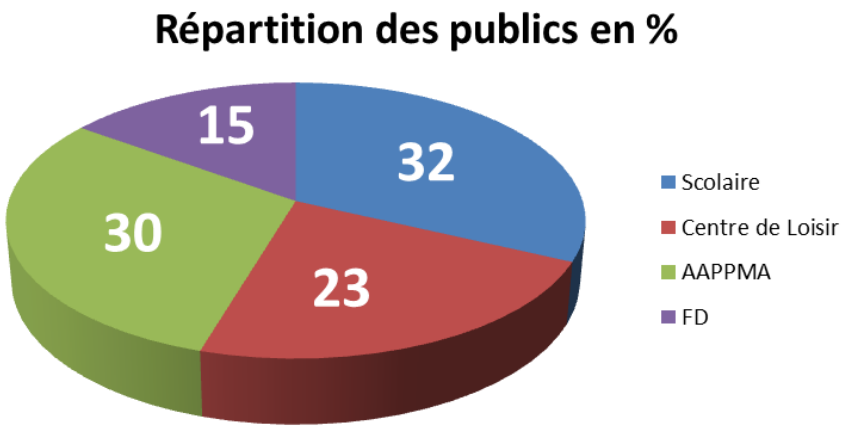

Réseau EEDD (Education à l'Environnement et au Développement Durable)

L'animation Pêche et Milieu Aquatique de la Fédération s'inscrit parfaitement dans la logique de l'EEDD. C'est pour cette raison que, cette année encore, l'animateur a participé à la rencontre régionale EEDD organisée par ALTERRE Bourgogne (Agence pour l'environnement et le développement soutenable) le 25 novembre 2015 à DIJON. Cette journée était axée autour des trois thèmes « Comment évolue notre rapport à la nature ? », « La place de la nature dans notre cadre de vie » et le « Syndrome de manque de nature ». Au-delà des connaissances acquises sur la thématique traitée, cette journée était l'occasion de conforter le réseau lié à l'éducation à l'environnement. La logique de réseau doit permettre de faire connaître l'activité au plus grand nombre.

Communication

Afin d'augmenter la visibilité et la lisibilité aux projets de la Fédération, il est essentiel de communiquer sur certaines actions entreprises par la structure. Cette communication se fait à travers différents supports.

Multimédia

- Mises à jour des pages « animation » sur le site Internet de la Fédération (Grand public, Scolaire/Centre de Loisir, Stages),
- Animation (avec le pôle technique) de la page Facebook de la Fédération (FD Pêche Saône et Loire).

Support papier

- Mises à jour de la page « pôle animation » dans le guide départemental papier 2015,
- Création et diffusion d'affiches et flyers concernant les activités d'animation de la Fédération.

Autre support

- Suivi et finalisation du projet d'habillage du stand Fédération (4 roll-up, carte du réseau hydrographique, bandeau d'accueil).

Autres activités

En plus de ces activités en lien direct avec le projet animation de la Fédération, l'animateur a participé aux opérations techniques telles que les pêches d'inventaires et de sauvetages, visites de terrain, vidanges d'étang.

Responsable : Irénée Sicard

KPMG

Bilan actif

ASS Fédération de Pêche 71

Au : 31/12/2015

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif			Exercice			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2014
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	22 202	20 688	1 513	861
		TOTAL	22 202	20 688	1 513	861
	Immobilisations corporelles	Terrains	57 587		57 587	57 587
		Constructions	934 228	570 519	363 709	396 579
		Inst.techniques, mat.out.industriels	95 493	65 756	29 736	33 755
		Autres immobilisations corporelles	317 654	247 265	70 388	101 432
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours	84 216		84 216	
		Avances et acomptes				
		TOTAL	1 489 180	883 541	605 639	589 355
	Immobilisations financières (2)	Participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	1 085		1 085	1 066
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	600		600	600
		TOTAL	1 685		1 685	1 666
		Total I	**1 513 068**	**904 230**	**608 838**	**591 882**
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commande				
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	2 325		2 325	16 446
		Autres créances	1 241 731		1 241 731	1 205 301
		TOTAL	**1 244 056**		**1 244 056**	**1 221 747**
	Divers	Autres titres				
		Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	1 046 096		1 046 096	1 191 970
		Charges constatées d'avance (4)	19 811		19 811	19 494
		Total II	**2 309 964**		**2 309 964**	**2 433 212**
Charges à répartir sur plusieurs exercices III Primes de remboursement des emprunts IV Ecart de conversion Actif V						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**3 823 033**	**904 230**	**2 918 803**	**3 025 095**
Renvois		(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres				

Bilan passif

ASS Fédération de Pêche 71

Au : 31/12/2015 RESULTAT NON SOLDE

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (après répartition)			Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de repri (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	486 752	481 751
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves	998 282	1 100 212
		Report à nouveau		
		Sous-total : Situation nette	1 485 035	1 581 964
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de repri		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	**1 485 035**	**1 581 964**
Provisions et fonds dédiés		Provisions pour risques		
		Provisions pour charges		
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
		Total II		
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
		Emprunts et dettes financières divers (3)		
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 189	20 853
		Dettes fiscales et sociales	92 392	93 446
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	1 248 167	1 371 842
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance	3 019	1 560
		Total III	**1 433 767**	**1 487 702**
		Écart de conversion passif IV		
		Total du passif (I+II+III+IV)	**2 918 803**	**3 069 666**
Renvois		Dettes sauf (1) à plus d'un an		
		Dettes sauf (1) à moins d'un an	1 433 767	1 487 702
		(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

KPMG

Compte de résultat

ASS Fédération de Pêche 71

Période de l'exercice 01/01/2015 31/12/2015
Période de l'exercice précédent 01/01/2014 31/12/2014
* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	26 428	28 449
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	26 428	28 449
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	261 699	257 491
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	12 069	17 902
	Cotisations	476 562	469 865
	Autres produits (1)	7 493	3 308
	Total des produits d'exploitation I	784 253	777 016
Charges d'exploitation	Marchandises : Achats	821	4 252
	Marchandises : Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements : Achats	137 528	96 723
	Matières premières et autres approvisionnements : Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	192 128	203 733
	Impôts, taxes et versements assimilés	18 351	17 703
	Salaires et traitements	272 263	265 431
	Charges sociales	130 715	127 820
	Dotations d'exploitation : sur immobilisations : amortissements	81 661	82 727
	Dotations d'exploitation : sur immobilisations : provisions		
	Dotations d'exploitation : sur actif circulant : provisions		
	Dotations d'exploitation : pour risques et charges : provisions		
	Subventions accordées par l'association	14 850	18 871
	Autres charges	1 255	8 951
	Total des charges d'exploitation II	849 577	826 214
	Résultat d'exploitation (I-II)	**-65 323**	**-49 198**
Opér. en commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	10 245	14 922
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	10 245	14 922
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
	Résultat financier (V-VI)	**10 245**	**14 922**
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	**-55 078**	**-34 275**
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier	25 495	24 505
	Immobilier		

Compte de résultat (suite)

ASS Fédération de Pêche 71

Période de l'exercice 01/01/2015 31/12/2015
Période de l'exercice précédent 01/01/2014 31/12/2014

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 920
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 894
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		2 127
	Total des charges exceptionnelles VIII		6 941
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)		**-6 941**
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X	2 280	3 355
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	**794 498**	**791 939**
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	**851 857**	**836 511**
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	-57 358	-44 571
	Évaluation des contributions volontaires en nature		
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

KPMG

Bilan actif

ASS Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Au : 31/12/2015

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif			Exercice			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2014
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains	790 135	8 529	781 605	785 286
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	3 488	1 395	2 093	2 790
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	793 623	9 925	783 698	788 077
	Immobilisations financières (2)	Participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL				
		Total I	**793 623**	**9 925**	**783 698**	**788 077**
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commande				
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés				
		Autres créances				33 377
		TOTAL				33 377
	Divers	Autres titres				
		Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	256 604		256 604	232 091
		Charges constatées d'avance (4)				
		Total II	**256 604**		**256 604**	**265 469**
Charges à répartir sur plusieurs exercices		III				
Primes de remboursement des emprunts		IV				
Ecart de conversion Actif		V				
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**1 050 228**	**9 925**	**1 040 303**	**1 053 547**
Renvois		(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres				

Bilan passif

ASS Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Au : 31/12/2015

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)			Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	421 908	421 908
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves	467 919	467 919
		Report à nouveau	12 690	4 162
		Résultat de l'exercice	116 516	156 242
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	**1 019 035**	**1 050 233**
Provisions et fonds dédiés		Provisions pour risques		
		Provisions pour charges		
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
		Total II		
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
		Emprunts et dettes financières divers (3)		
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 624
		Dettes fiscales et sociales		690
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	21 267	
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance		
		Total III	**21 267**	**3 314**
		Écart de conversion passif IV		
		Total du passif (I+II+III+IV)	**1 040 303**	**1 053 547**
Renvois		Dettes sauf (1) à plus d'un an		
		Dettes sauf (1) à moins d'un an	21 267	3 314
		(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

KPMG

Compte de résultat

ASS Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Période de l'exercice 01/01/2015 31/12/2015
Période de l'exercice précédent 01/01/2014 31/12/2014

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation		775
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	195 131	179 831
	Cotisations	21 435	23 565
	Autres produits (1)		
	Total des produits d'exploitation I	**216 567**	**204 172**
Charges d'exploitation	Marchandises — Achats	300	1 165
	Marchandises — Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements — Achats		
	Matières premières et autres approvisionnements — Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	94 332	39 944
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 835	2 785
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations d'exploitation · sur immobilisations — amortissements	4 378	4 378
	Dotations d'exploitation · sur immobilisations — provisions		
	Dotations d'exploitation · sur actif circulant : provisions		
	Dotations d'exploitation · pour risques et charges : provisions		
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges		775
	Total des charges d'exploitation II	**101 846**	**49 049**
	Résultat d'exploitation (I-II)	**114 721**	**155 123**
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 362	2 874
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	**2 362**	**2 874**
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
	Résultat financier (V-VI)	**2 362**	**2 874**
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	**117 083**	**157 997**
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier		
	immobilier		

Compte de résultat (suite)

ASS Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Période de l'exercice 01/01/2015 31/12/2015
Période de l'exercice précédent 01/01/2014 31/12/2014

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 065
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII		1 065
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)		**-1 065**
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X	567	690
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	**218 929**	**207 047**
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	**102 413**	**50 804**
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	116 516	156 242
	Évaluation des contributions volontaires en nature		
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION

Monsieur Georges GUYONNET *Président*	387, rue des Neuf Clés 71000 - MACON	06 86 26 82 46
Monsieur Marc DURANDIN *1er Vice-Président*	125, route du Grand Villeneuve 71590 – GERGY	06 68 02 05 02
Monsieur Christian LARGE *2ème Vice-Président*	32, boulevard Jean Mermoz 71130 - GUEUGNON	03 85 85 38 52
Monsieur Bernard PICHET Trésorier	574, rue de la Légende 71290 - ORMES	03 85 40 26 10
Monsieur Joël CHATOT *Secrétaire*	459, rue du Moulin Blaine 71500 – CHATEAURENAUD	03 85 75 18 39
Monsieur André BOIVIN *Administrateur*	37, boulevard de la Liberté 71150 - CHAGNY	03 85 87 01 58
Monsieur André FOURRIER *Administrateur*	347, rue Pierre Vaux 71410 – SANVIGNES-LES-MINES	03 85 67 25 66
Monsieur Alain GODARD *Administrateur*	54, rue Emile Zola 71670 – LE BREUIL	03 85 80 41 46
Monsieur Jean-Yves GUENNEGUEZ *Administrateur*	1, allée du Grand Curtil 71380 – CHATENOY-EN-BRESSE	03 85 96 57 48
Monsieur Georges MAMESSIER *Administrateur*	Le Bourg 71110 – ST-DIDIER-EN-BRIONNAIS	03 85 25 04 20
Monsieur François LAVAL *Administrateur*	3, rue des Carrières 71160 – DIGION	03 85 53 25 19
Monsieur Eric LARGE *Administrateur*	Cropet 01270 - BEAUPONT	04 74 51 29 21

PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION

Agent de Développement

Thomas BRETON	Les Noues 71260 – ST-GENGOUX-DE-SCISSE tél. 06 86 26 82 48	*Anzy-le-Duc, La Chapelle-sous-Dun, Charolles, Chassigny-sous-Dun, Chauffailles, La Clayette, Cluny, Crêches/Saône, Digoin, Iguerande, Lugny, Mâcon, Marcigny, Pontanevaux, Prissé, Sainte-Cécile, St-Igny-de-Roche, St-Maurice-les-Chateauneuf, St-Maurice-de-Satonnay, Tramayes, Varenne l'Arconce, Saint Yan.*

Alain MERCIER	52, route de Couches 71670 – LE BREUIL tél. 06 70 93 12 55	*Anost, Autun, Blanzy, Bourbon-Lancy, Charbonnat/Arroux, Ciry-le-Noble, Le Breuil, Le Creusot Perche, Digoin, Ecuisses, Epinac, Etang/Arroux, Génelard, Gueugnon, Lucenay l'Eveque, Marmagne, Montceau-les-Mines, Montchanin, Oudry, Palinges, Paray-le-Monial, Perrecy-les-Forges, St-Berain/Dheune, Saint-Vallier, Toulon/Arroux.*

Didier PAGEAUX	346, rue de l'Etang de Pitoure 71310-LA-CHAPELLE-ST-SAUVEUR tél. 06 86 26 82 53	*Bellevesvre, Chagny, Chalon/Saône, Charnay-les-Chalon, Dennevy, Gergy, Pierre-de-Bresse, Rully, St-Germain-du-Bois, St-Germain-du-Plain, St-Léger/Dheune, Verdun-sur-le-Doubs*

Thierry VAUTRIN	Le Bourg 71470 – LA CHAPELLE-THECLE tél. 06 86 26 82 52	*Cuisery, Dommartin-les-Cuiseaux, Louhans, Ormes, Rancy, Romenay, Sagy, Saint-Ambreuil, Sainte-Croix, Saint-Usuge, Salornay/Guye, Tournus, Pêcheurs Amateurs.*

Pôle Administratif

Virginie POLLIER Responsable Administrative et Financière

Tiphaine BUY Assistante Administrative

Pôle Technique

Rémy CHASSIGNOL Responsable Technique 06 73 47 81 72

Secteurs Loire amont, Saône aval, Doubs, Grosne amont, Morvan, Sornin, Bourbince, Arconce, Beaujolais, Dheune

Julien MAUPOUX Responsable Technique 06 86 26 82 50

Secteurs Loire aval, Saône amont, Grosne aval, Seille, Corne, Arroux, Mâconnais

Pôle Animation

Irénée SICARD Animateur Pêche et Milieux Aquatiques 07 87 78 78 23

ASSOCIATIONS AGRÉÉES POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
01 ANOST *« La Gaule Anostière »*	Jean-Luc REY	5, rue du Maquis Socrate ; 71550 - Cussy en Morvan	03 85 54 61 31
02 ANZY-LE-DUC *« Anzy – Arconce »*	Maurice JANVIER	La Rue ; 71110 – Anzy-le-Duc	03.85.25.32.46
03 AUTUN *« Union Gaule Autunoise & Pêcheurs Morvandiaux »*	Jean-Louis GABRIEL	16, rue Gaston Joliet ; 71400 – Autun	06.76.44.10.60
04 BELLEVESVRE *« La Brenne »*	Bernard JEANROY	9, route de Bellevesvre ; 71270 – Torpes	06.70.05.35.51
05 BLANZY *« Les Chevaliers de la Gaule »*	André PAPILLON	1, impasse des Rompois ; 71450 – Blanzy	03.85.68.04.62
06 BOURBON-LANCY *« AAPPMA de Région »*	Christian LAPETITE	14, rue du 19 mars ; 71140 – Bourbon-Lancy	03.85.89.15.49
07 CHAGNY *« La Gaule Chagnotine »*	André BOIVIN	37, boulevard de la Liberté ; 71150 – Chagny	03.85.87.01.58
08 CHALON-SUR-SAONE *« La Gaule Chalonnaise »*	Jean-Yves GUENNEGUEZ	1, allée du Grand Curtil ; 71380 – Chatenoy-en-Bresse	06.98.66.22.61
09 LA CHAPELLE-SOUS-DUN *« Les Pêcheurs de la Chapelle »*	Gérard ROUSSIN	Champlong ; 71800 – La Chapelle-sous-Dun	03.85.28.17.34
10 CHARBONNAT-SUR-ARROUX *« La Truite »*	Jean-Marc THURILLET	7, Traverse du Canada ; 71200 Le Creusot	06.29.31.26.25
11 CHARNAY-LES-CHALON *« La Dorade »*	Michel NIOT	18, rue de Molaise ; 71350 – Ecuelles	03.85.91.50.70
12 CHAROLLES *« Les Pêcheurs Charollais »*	Jean-Paul BILLARD	Petit Civry ; 71800 – St Julien de Civry	03.85.70.64.75
13 CHASSIGNY-SOUS-DUN *« Mussy – Anglure »*	Christophe BERAUD	Le Bourg ; 71170 – Chassigny sous Dun	06.75.85.91.20
15 CHAUFFAILLES *« La Gaule »*	Jean-Jacques JANDEAU	15, chemin du Tour du Bois ; 71170 – Chauffailles	03.85.26.40.63
16 CIRY-LE-NOBLE *« La Gaule Cirysienne »*	Pascal PRICAT	5/1, rue Dumas ; 71420 – Ciry-le-Noble	03.85.79.08.74
17 LA CLAYETTE *« Les Pêcheurs du Sornin »*	Jean-Louis LABAUNE	18, rue du 8 mai ; 71800 – La Clayette	03.85.28.09.94
18 CLUNY *« La Gaule Clunysoise »*	Philippe RENAUD	24, rue des deux eaux ; 71250 – Massilly	06.61.92.85.81
19 CRECHES-SUR-SAONE *« L'Arloise »*	Alain DEBORDE	274, route des Préauds ; 71570 - Chânes	03.85.37.13.70
20 LE BREUIL *« La Gaule du Breuil »*	Philippe GIRY	7, rue de Bourgogne – 71670 Le Breuil	06.46.84.05.84
21 LE CREUSOT *« La Perche de Torcy Neuf »*	Alain GODARD	54, rue Emile Zola ; 71670 – Le Breuil	03.85.80.41.46
22 CUISERY *« Le Goujon Cuiserotain »*	Olivier BERNOLIN	494, route de Bourg-en-Bresse ; 71290 – Brienne	03.85.40.10.02
23 DENNEVY *« Les Fervents de la Dheune »*	Pierre-Marie PERRIN	6, impasse Millery ; 71510 – Dennevy	06.64.29.10.05
24 DIGOIN *« La Gaule Digoinaise »*	Jean-Luc BIANCHI	2, rue Guilleminot ; 71160 – Digoin	06.87.46.99.84

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
25 DOMMARTIN-LES-CUISEAUX *« Les Amis du Solnan »*	Michel FRID	72, Route de Varennes ; 71480 – Dommartin-les-Cuiseaux	03.85.75.53.71
26 ECUISSES *« La Ravageuse »*	Romuald MARTIN	24, rue des Pinsons ; 71210 – Ecuisses	06.32.73.30.65
27 EPINAC *« La Gaule Morvandelle »*	René BASSY	95, rue du 11 novembre 1918 ; 71360 – Epinac	03.85.82.15.35
28 ETANG-SUR-ARROUX *« La Gaule Etangoise »*	Clément BOURACHOT	1, impasse de Fleury ; 71400 – Autun	06.19.81.53.79
29 GENELARD *« La Bourbince »*	Gilles BLANCHARD	5, rue des Thinots ; 71430 – Palinges	03.85.57.49.05
30 GERGY *« La Perche »*	Marc DURANDIN	125, route du Grand Villeneuve ; 71590 – Gergy	06.68.02.05.02
31 GUEUGNON *« La Perche Gueugnonnaise »*	Christian LARGE	32, boulevard Jean Mermoz ; 71130 – Gueugnon	03.85.85.38.52
32 IGUERANDE *« Les Amis de la Loire »*	Jean PERRIN	Les Grandes Varennes ; 71340 – Iguerande	03.85.84.10.70
33 LOUHANS *« La Seille »*	Joël CHATOT	459, rue du Moulin Blaine ; 71500 – Chateaurenaud	03.85.75.18.39
34 LUCENAY L'EVEQUE *« La Gaule Lucenoise »*	Bernard MOREL	Le Bourg ; 71540 – Lucenay l'Evêque	06.33.62.47.54
35 LUGNY *« Les Amis de la Bourbonne »*	Sébastien JACQUELIN	98, Rue de la Chapelle Fissy ; 71260 – Lugny	06.50.02.11.72
36 MACON *« La Parfaite »*	Alain BEAU	Centre Paul Bert – 389 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny ; 71000 – Mâcon (siège)	03.85.38.13.10
37 MARCIGNY *« Les Pêcheurs de Loire »*	Bouhadjar BOUDJEMA	6, Les Varennes ; 71110 – Marcigny	03.85.25.33.77
38 MARMAGNE *« Les Amis du Mesvrin »*	François DROZDOWSKI	870, route du Mesvrin ; 71710 – St-Symphorien-de-Marmagne	03.85.78.25.03
40 MONTCEAU-LES-MINES *« La Gaule Montcellienne »*	Michel CANET	5, rue de Nevers ; 71300 – Montceau-les-Mines	06.27.64.03.55
41 MONTCHANIN *« La Flottante »*	Pierre MICONNET	14, rue des Chardonnerets ; 71210 - Montchanin	03.85.78.42.85
42 ORMES *« Les Amis du Port »*	Bernard PICHET	574, rue de la Légende ; 71290 – Ormes	03.85.40.26.10
43 OUDRY *« L'Oudrachienne »*	Bernard KUDLINSKI	Chadzeau ; 71420 – Oudry	03.85.70.26.44
44 PALINGES *« La Gaule Palingeoise »*	Céline LETANG	21, impasse Sarah Bernhardt Bât. H, Appt. 27 ; Bois du Vernes – 71300 – Montceau les Mines	06.11.59.33.61
45 PARAY-LE-MONIAL *« La Brème Parodienne »*	Emmanuel CARRIER	« Le Champ tout seul »; 71600 – Hautefond	06.07.34.97.19
46 PERRECY-LES-FORGES *« L'Oudrache »*	Didier RISSE	7, rue Jean Moulin ; 71300 – Montceau les Mines	06.06.81.72.73
47 PIERRE-DE-BRESSE *« Doubs & Guyotte »*	Danielle GELIN	16, Grande Rue ; 71270 – Pontoux	03.85.49.16.32
48 PONTANEVAUX *« Association Régionale de Pêche »*	Armand CANARD	922, route de Loyse ; 71570 – La Chapelle-de-Guinchay	03.85.36.76.11
49 PRISSE *« La Gaule de la Petite Grosne »*	Albert GUERIN	25, rue Emile Zola ; 71000 - Mâcon	03.85.29.96.93

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
50 RANCY *« Les Joyeux Pêcheurs du Bassin de la Seille »*	Jean-Louis FICHET	196, route de Louhans ; 71290 – Rancy	03.85.74.27.60
51 ROMENAY *« La Perche »*	Didier GEROLT	205, route de la Devise, « Le Grand Biolay » ; 71470 – Romenay	06.70.67.20.31
52 RULLY *« La Thalie »*	Alain PICHET	15, rue du Murger au Curé ; 71150 – Rully	06.61.80.43.01
53 SAGY *« Le Gardon Bressan »*	Alain BOURRILLON	75, impasse du Freniot ; La Bernoux ; 71580 – Sagy	03.85.73.00.01
54 SAINT-AMBREUIL *« Amicale de la Basse Vallée »*	Gérard VOLAND	5, rue du Quart Rouge ; 71240 – Lalheue	03.85.44.75.96
55 SAINT-BERAIN-SUR-DHEUNE *« La Gaule »*	Jean-Louis GUILLEMOT	10, route de Morey ; 71510 – St-Bérain / Dheune	03.85.45.64.73
56 SAINTE-CECILE *« Les Gaulois de la Valouze »*	Michel DESPORTES	La Verchère ; 71250 – Sainte Cecile	03.85.50.86.93
57 SAINTE-CROIX *« Les Pêcheurs du Solnan »*	Christophe BASSET	100, impasse les Vergers ; 71470 – Sainte Croix	06.15.80.81.57
58 SAINT-GERMAIN-DU-BOIS *« Amicale des Pêcheurs & Riverains »*	Gérard BECHE	3, Place de la Mairie ; 71310 – Mervans	03.85.76.11.75
59 SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN *« La Gaule San-Germinoise »*	Christian VERY	39, route de Louhans ; 71370 – Saint Germain du Plain	06.85.23.31.56
60 SAINT-IGNY-DE-ROCHE *« La Saumonée »*	Jean-François LACHIZE	Les Verchères ; 71170 – Saint-Igny-de-Roche	03.85.26.33.02
61 SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE *« La Gaule »*	Jean-Claude HOUDEMENT	36, route de Couches ; 71510 – Saint-Léger-sur-Dheune	03.85.45.32.12
62 SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF *« Mussy – Sornin »*	Jean-Jacques LAMURE	Le Bourg ; 71740 – Saint-Maurice-les-Chateauneuf	06.50.31.20.22
63 SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY *« Les Amis de la Mouge »*	Yves MAZOT	Chemins des Bourdon ; 71260 – Senozan	03.85.36.08.90
64 SAINT-USUGE *« Le Gardon »*	Rémy PETITJEAN	91, rue de Charangeroux – 71500 – Saint-Usuge	03.85.72.17.33
65 SAINT-VALLIER *« La Perche du Centre »*	André FOURRIER	347, rue Pierre Vaux ; 71410 – Sanvignes-les-Mines	03.85.67.25.66
66 SALORNAY-SUR-GUYE *« Le Réveil de la Guye »*	Patrick GIVRY	Le Bourg ; 71250 – Sailly	06.87.48.27.05
67 TOULON-SUR-ARROUX *« L'Ablette Toulonaise »*	Bernard SOTTY	9, place de Lattre de Tassigny ; 71320 – Toulon-sur-Arroux	06.10.42.17.79
68 TOURNUS *« La Bienfaisante »*	Alain PERRET	8, impasse des Pivoines; 71700 – Tournus	03.85.51.24.60
69 TRAMAYES *« Grosne Occidentale & Affluents »*	Jean-Pierre BESSON	La Vallée ; 71520 – Trambly	03.85.50.87.11
70 VARENNES L'ARCONCE *« La Perche Brionnaise »*	Georges MAMESSIER	Le Bourg ; 71110 – Saint-Didier-en-Brionnais	03.85.25.04.20
71 VERDUN-SUR-LE-DOUBS *« La Pauchouse Verdunoise »*	Christian PIFFAUT	6, rue des Ortensias ; 63920 – Peschadoires	06.50.90.20.31
72 PECHEURS AMATEURS AUX ENGINS	François LAVAL	3, rue des Carrières ; 71160 – Digoin	03.85.53.25.19
73 SAINT YAN *« Les Amis de l'Arconce »*	Jean Pierre LECOEUR	Route de Poisson ; Saint Maurice ; 71600 Saint Yan	03.85.84.93.76